

SRCE PACA – Secteur 15

« Alpilles-Luberon »

Diagnostic des ouvrages : perméabilité à la faune et propositions d'amélioration
(Mai 2018)

Crédit photo : © Sophie Berlin, Nicolas Georges



Partenaire(s) de l'étude



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



SRCE PACA – Secteur 15

« Alpilles-Luberon »

Diagnostic des ouvrages : perméabilité à la faune et propositions d'amélioration

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	31/05/18	

Affaire suivie par

Sophie BERLIN et Amandine LEBRE - DCEDI – Service infrastructures et environnement
Tél. : 04 42 24 79 93 / 04 42 24 77 34
Courriel : sophie.berlin@cerema.fr amandine.lebre@cerema.fr
Site d'Aix en Provence : Cerema Méditerranée – Pôle d'activités Les Milles - Avenue Albert Einstein - CS 70499 – 13593 Aix-en-Provence Cedex 3

Références

n° d'affaire : C16MA0098, C18MI0027

maître d'ouvrage : DREAL PACA (Mme. Frédérique GERBEAUD MAULIN, Mme Sylvaine IZE)

Rapport	Nom	Date	Visa
Établi par	Sophie BERLIN et Amandine LEBRE	Mai 2018	
Avec la participation de	Nicolas GEORGES		
Contrôlé par	Agnès ROSSO DARMET	Mai 2018	

Résumé de l'étude :

Le secteur n°15 « Alpilles-Luberon », identifié par le SRCE (schéma régional de cohérence écologique) PACA présente des contraintes fortes : les infrastructures de transports et la proximité des zones urbanisées constituent de multiples barrières aux continuités écologiques. Pour cette étude, le Cerema Méditerranée a réalisé un diagnostic de la perméabilité à la faune des ouvrages d'art des infrastructures linéaires de transport recensées (RD7N, RD26, RD73, RD569, RD31, RD973 ainsi que quelques ouvrages SNCF et ASF). Ce diagnostic a mis en évidence que les ouvrages étudiés ne permettent actuellement pas le passage de la faune. Des propositions sont faites pour améliorer l'utilisation de ces ouvrages par la faune. Cependant, les contraintes du secteur et le rapport coût/enjeux rendent peu évidentes la réalisation d'aménagement des ouvrages existants : cela doit conduire à envisager davantage des aménagements en dehors des ouvrages et mener une réflexion d'ensemble sur l'aménagement de ce territoire.

SOMMAIRE

1 CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	5
2 MÉTHODOLOGIE.....	8
2.1 Diagnostic.....	8
2.2 Propositions.....	9
3 PRINCIPAUX RÉSULTATS.....	10
3.1 Identification des secteurs à enjeux.....	11
3.2 Diagnostic des ouvrages.....	11
3.3 Propositions d'aménagement.....	14
4 SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS.....	14
4.1 Secteur 1.....	16
4.2 Secteur 2.....	18
5 CONCLUSIONS GÉNÉRALES.....	20
6 ANNEXE 1 : FICHES OUVRAGES.....	20

la biodiversité ainsi que des propositions d'action en faveur des continuités écologiques (ne relevant pas de l'amélioration des ouvrages d'art existants) est réalisée par l'ARPE. On se référera pour cela au document « *Territoires et acteurs des 19 secteurs prioritaires. État des lieux – enjeux – projets. Synthèse secteur 15 Alpilles – Luberon. Juillet 2017* », dont les éléments ont été utilisés pour la réalisation de la présente étude, et dont la carte de synthèse est présentée ci-dessous. Cette carte a été établie préalablement à la réalisation du présent diagnostic et devra donc être mise à jour pour les informations relatives à la perméabilité des ouvrages étudiés.

Une étude a également été menée (en 2016 - 2017) sur ce secteur par le Groupe Chiroptères de Provence, afin d'identifier les points de conflits avec les corridors avérés ou potentiels pour les chiroptères. Pour les propositions spécifiques à ce groupe d'espèces – y compris sur les ouvrages d'art – il convient donc de se référer à cette étude.

2 Méthodologie

2.1 Diagnostic

La première phase de l'étude a permis d'établir un diagnostic de la perméabilité des ouvrages des infrastructures linéaires de transport identifiées dans le périmètre d'étude défini par l'ARPE.

Nom de l'infrastructure	Gestionnaire	Données utilisées	Périmètre de l'étude Cerema
RD7N	CD13	Base de données fournie par le CD 13	Utilisation des données fournies Visite des ouvrages identifiés
RD26			
RD73			
RD569			
RD31	CD84	Base de données fournie par le CD84	Utilisation des données fournies Visite des ouvrages identifiés
RD973			
Réseau SNCF	SNCF réseau	Données IGN, BD carto	Utilisation des données collectées par le Cerema Visite des ouvrages identifiés
A7	ASF	Données IGN, BD carto	Utilisation des données collectées par le Cerema Visite des ouvrages identifiés

Tableau n°1 : Descriptifs des données sur les ouvrages d'art diagnostiqués

A minima une visite de chaque ouvrage répertorié dans les bases de données des départements a été réalisée. En outre, dans les secteurs visités et identifiés à enjeux, les ouvrages SNCF et ASF, identifiés à partir des cartographies IGN ou repérés sur le terrain ont également été visités.

Le logigramme ci-dessous présente la réflexion menée pour définir le niveau de franchissement des ouvrages, principalement pour la faune terrestre.

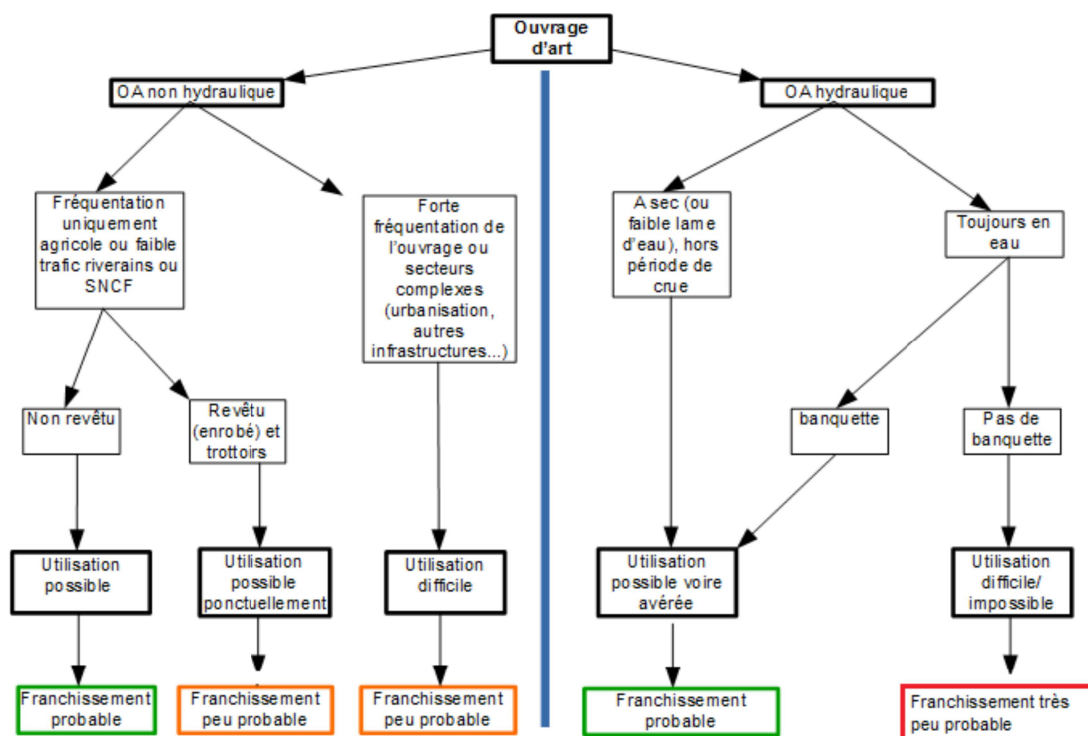


Illustration n°3 : Logigramme de définition du niveau de franchissement pour un ouvrage par la faune terrestre

2.2 Propositions

Dans un second temps, afin d'effectuer des propositions d'amélioration des ouvrages ciblées sur les enjeux écologiques localisés, une visite de terrain a été organisée le 28 septembre 2017. Le tableau n°1 liste les participants de cette journée de travail.

Participants	Structures
BOCA François	SMAVD
BODA FRANCESCH Julien	PNR du Luberon
FUENTO Nicolas	LPO
GEORGES Nicolas	Cerema Méditerranée
HENNEQUIN Agnès	ARPE PACA
LEBRE Amandine	Cerema Méditerranée
PIRASTRU Jean-Michel	PNR des Alpilles

Tableau n°2 : Participants à la demi-journée terrain du 28/09/2017

Cette journée a permis de présenter le diagnostic réalisé par l'ARPE ainsi que les premières conclusions du Cerema Méditerranée sur le diagnostic des ouvrages. Elle a également contribué à mettre en relation des experts naturalistes du territoire afin de définir les enjeux écologiques.

Les participants ont ensuite visité deux ouvrages dans les secteurs d'Orgon et de Cheval-Blanc (ouvrages CD13_973 et CD84_1120) afin d'illustrer les propos tenus en salle et de discuter de la pertinence de certains aménagements.

À l'issue de cette journée, différentes données ont également été communiquées au Cerema :

- Les listes des espèces à enjeux (SMAVD, PNR Alpilles, PNR Luberon, LPO PACA);
- Le nombre de collisions référencé sur le périmètre (LPO PACA).

À partir de l'ensemble de ces éléments, le Cerema a établi des propositions d'aménagement pour les 22 ouvrages recensés dans le secteur « Alpilles-Luberon ». Ces propositions portent soit directement sur l'ouvrage soit sur la gestion de ses abords, afin de le rendre davantage accessible pour la faune.

En fonction des enjeux environnementaux et des contraintes techniques de mise en œuvre, les propositions d'aménagements des ouvrages ont été définies selon quatre niveaux de priorités (P1, P2, P3, P4). Une catégorie « sans objet » a été définie en l'absence de propositions techniquement réalistes. Une astérisque (*) accolée au niveau de priorité signale que la proposition se situe dans un secteur identifié comme corridor potentiel nécessitant la réalisation de travaux sur plusieurs infrastructures de manière coordonnée.

Le tableau ci-dessous apporte une description sur les critères qui ont permis de définir le niveau des enjeux et sur le nombre d'ouvrages concernés par chacun des niveaux.

Priorités	Typologie	Description	Nombre d'ouvrages
P1	Enjeux écologiques : + + Contraintes techniques : - -	Existence d'enjeux fort qui nécessitent des interventions rapides et dont les contraintes de mise en œuvre sont faibles.	0
P2	Enjeux écologiques : + Contraintes techniques : -	Existence d'enjeux fort et de contraintes faibles	1
P3	Enjeux écologiques : +/- Contraintes techniques: +/-	Existence d'enjeux mais présence de contraintes techniques fortes pouvant limiter les actions à entreprendre et leur efficacité.	7
P4	Enjeux écologiques : - Contraintes techniques : +	Existence d'enjeux faibles et de contraintes techniques très fortes qui rendent difficile la réalisation de certains aménagements et qui peuvent limiter leur efficacité.	2
Sans objet	Enjeux écologiques : - - Contraintes techniques : + +	Enjeux très faibles et des contraintes très fortes.	12

Tableau n°3 : Description des niveaux de priorités pour les propositions d'aménagements

3 Principaux résultats

Chaque ouvrage visité fait ainsi l'objet d'une fiche descriptive élaborée à partir de différents modèles de fiches utilisés dans des études similaires, dont le modèle a préalablement été validé par la DREAL. Ces fiches présentées en annexe 1 reprennent les éléments de diagnostic ainsi que les propositions. Une synthèse des principaux

résultats est présentée ci-après.

3.1 Identification des secteurs à enjeux

Cinq secteurs ont été délimités en fonction des enjeux environnementaux (cf. illustration n°5 ci-après). Les principaux enjeux identifiés et les espèces potentiellement cible pour rétablir les continuités au niveau des ouvrages sont :

- dans la majorité des cas petite et moyenne faune (Agrion, Crapaud calamite, Renard roux, Couleuvre de Montpellier...)
- dans quelques cas pour la petite faune (Agrion, Crapaud calamite, Hérisson, Couleuvre de Montpellier...) et tout type de faune (Agrion, Crapaud calamite, Renard roux, Blaireau d'Europe, Fouine, Sanglier, Couleuvre de Montpellier...)

Les enjeux relatifs aux chiroptères (présence de corridors, gîte de reproduction, territoires de chasse) sont présents pour la quasi-totalité des ouvrages. Deux ouvrages sont présents dans des secteurs identifiés à risque de collision pour les mammifères aquatiques (Campagnol amphibie).

Au vu des données de synthèse des enjeux de l'analyse territoriale (cf. fiche de synthèse de l'ARPE), les principaux enjeux se situent dans les secteurs sud du périmètre entre les deux massifs du Luberon et des Alpilles. La présence de vergers et d'un important réseau d'irrigation dans cette partie du périmètre peuvent constituer une trame paysagère attractive pour la faune. Cette zone a été identifiée dans les fiches comme un secteur identifié comme corridor écologique à restaurer pour relier le Luberon à la Durance et concerne 10 ouvrages inventoriés.

3.2 Diagnostic des ouvrages

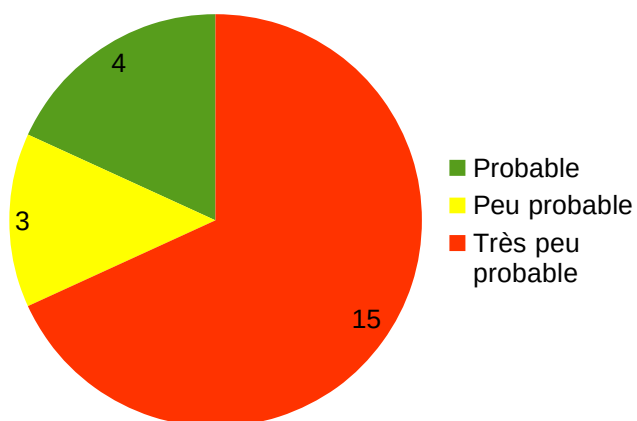
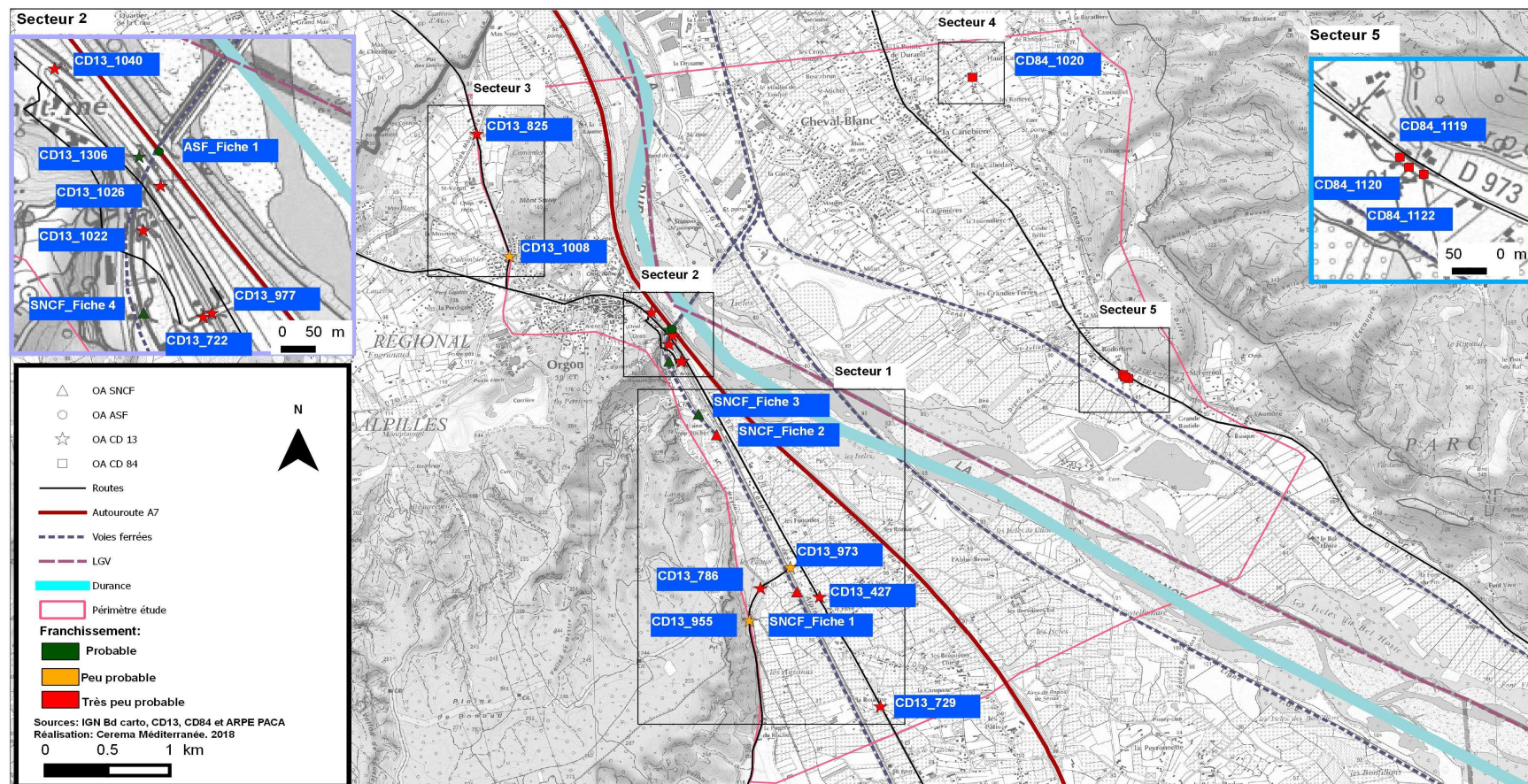


Illustration n°4 : Diagramme représentant le nombre d'ouvrage par catégorie de franchissement

Une grande majorité (82 %) des 22 ouvrages recensés ne permet pas le passage dans de bonnes conditions de la faune identifiée à enjeux. Dans la majorité des cas, il s'agit d'ouvrages hydrauliques de petites dimensions dont les berges abruptes rendent difficile l'accès à l'ouvrage. La présence d'eau et l'absence de banquettes constituent également des obstacles pour le passage de la faune terrestre.

Par ailleurs, les ouvrages sont à proximité d'infrastructures dont la fréquentation est importante (trafic supérieur à 3 000 véhicules par jour, activités agricoles, proximité avec les habitations...) qui peuvent limiter le passage ou le rendre dangereux (en particulier au niveau d'Orgon et Cheval Blanc). La multiplicité des infrastructures (routes, canaux, réseau ferré...) complexifie les possibilités de déplacements de la faune.



3.3 Propositions d'aménagement

Les contraintes techniques rendent certains ouvrages difficilement aménageables pour la faune nécessitant de réfléchir à d'autres moyens pour restaurer un passage à proximité (exemple : ajout d'une passerelle sur le canal des Alpines). Ces contraintes sont retrouvées pour plus de 12 ouvrages, ainsi classés sans priorité (« sans objet »).

Des aménagements sont proposés pour 10 ouvrages. Ces propositions visent à les rendre davantage attractifs et accessibles. Les ouvrages concernés sont principalement concentrés dans les secteurs 1 et 2 situés au sud-ouest du périmètre (cf. illustration n°5).

4 Synthèse des propositions

Secteur	Gestionnaire	Infrastructure	Identifiant ouvrage	NOM	Franchissement	Objectifs	Contraintes	Propositions	Priorité
Secteur 1	Conseil départemental 13	RD7N	427	PONT SUR CANAL DES 4 COMMUNES	Très peu probable	Contribuer à la restauration d'un corridor écologique identifié à proximité, en améliorant l'utilisation de l'ouvrage par la petite faune à faible dispersion.	Contraintes techniques (structure de l'ouvrage) fortes au regard des enjeux (petite faune à faible dispersion).	Réaliser une banquette pour la petite faune (faisabilité à préciser, sinon, envisager la reprise de l'ouvrage). Les berges devront être aménagées pour permettre à la faune d'emprunter le passage (travaux sur les pentes). En accompagnement : pose de panneaux occultants et installation de clôtures adaptées (maille petite faune) sur une portion limitée pour guider la faune vers l'ouvrage. En accompagnement : limitation des vitesses, des éclairages et favoriser la végétation permettant de guider la faune vers l'ouvrage.	P3*
	Conseil départemental 13	RD7N	729	PONT SUR ROUBINE DES ANGLADES	Très peu probable	Contribuer à la restauration d'un corridor écologique identifié à proximité, en améliorant l'utilisation de l'ouvrage par la petite et moyenne faune.	Contraintes fortes à très fortes : la proximité de l'ouvrage avec la route très fréquentée et les habitations, la faisabilité technique et le coût d'aménager ce dernier peuvent constituer des contraintes au regard des enjeux écologiques.	L'aménagement des berges ainsi que la réalisation d'une banquette permettraient l'utilisation de l'ouvrage par la petite et moyenne faune. Les abords de l'ouvrage devront être clôturés afin de canaliser la faune vers le passage.	P3
		RD569	973	PONT SUR LE CANAL DES ALPINES	Peu probable	Contribuer à la restauration d'un corridor écologique identifié à proximité, en permettant le passage de la petite et moyenne faune.	Contraintes fortes : L'ouvrage débouche sur la D7 dont le trafic important induit un risque de collision fort.	L'amélioration du franchissement du canal des Alpines par la faune via cet ouvrage n'est pas la solution la plus pertinente : sa faible largeur et la moindre efficacité des passages mixtes ne permettent pas de garantir l'efficacité des travaux. Un autre aménagement, de type passerelle flottante sur le canal dans ce secteur, permettrait de s'affranchir d'un aménagement sur l'ouvrage. Son emplacement précis et sa faisabilité technique nécessiterait une étude plus approfondie. A défaut, l'aménagement du passage existant par la mise en place d'une bande enherbée, et de végétation permettant de guider la faune vers l'ouvrage sera envisagé. Dans tous les cas, ces aménagements devraient s'accompagner de mesures de gestion pour limiter le risque de collisions sur la D7 (limitation des vitesses). En effet au vu de sa configuration (au niveau du terrain naturel) aucun aménagement de franchissement de la voie ne semble techniquement et financièrement réalisable au droit de cet ouvrage.	P4*
			786	PI CANAL D'IRRIGATION	Très peu probable	Contribuer à la restauration d'un corridor écologique identifié à proximité, en rendant l'ouvrage fonctionnel pour le passage de la petite à moyenne faune.	Contraintes fortes : la route ainsi que la falaise constituent des barrières à la libre circulation de la faune.	Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. La seule proposition possible pour améliorer le passage de la faune serait l'installation d'une banquette au sein de l'ouvrage, qui apparaît complexe au vu de sa configuration et non proportionnée aux enjeux. Il est plutôt préconisé d'améliorer le passage au niveau de l'ouvrage 955.	Sans objet
			955	PI RUISSEAU	Peu probable	Contribuer à la restauration d'un corridor écologique identifié à proximité, en rendant l'ouvrage fonctionnel pour le passage de la petite à moyenne faune.	Contraintes fortes : la route ainsi que la falaise constituent des barrières à la libre circulation de la faune.	L'aménagement des berges ainsi que la réalisation d'une banquette permettrait le déplacement de la petite et moyenne faune. Les abords de l'ouvrage devront être clôturés afin de canaliser la faune vers le passage.	P3*
	SNCF réseau	Réseau SNCF	SNCF 1	SNCF PLM – Ouvrage n°1	Très peu probable	Contribuer à la restauration d'un corridor écologique identifié à proximité, en améliorant la continuité aquatique et rendant l'ouvrage fonctionnel pour la petite à moyenne faune terrestre.	Contraintes fortes : multiplicité des seuils à l'amont de l'ouvrage, présence du canal puis de la route dans le prolongement de l'ouvrage (points de blocages pour les espèces qui utiliseraient le passage).	Aménager une banquette dans l'ouvrage, aménager les berges pour les rendre moins abruptes et permettre le passage de la faune, mieux guider la petite et moyenne faune vers l'ouvrage en installant des clôtures adaptées. Des aménagements doivent également être réalisés à l'amont de l'ouvrage pour supprimer les seuils.	P3 *
			SNCF 2	SNCF PLM – Ouvrage n°2	Très peu probable	Améliorer l'utilisation de l'ouvrage par la petite et moyenne faune.	Contraintes fortes : La présence du canal puis de la route dans le prolongement de l'ouvrage constituent également des points de blocages pour les espèces qui utiliseraient le passage.	Aménager une banquette dans l'ouvrage, aménager les berges pour les rendre moins abruptes et permettre le passage de la faune, mieux guider la petite et moyenne faune vers l'ouvrage en installant des clôtures adaptées. Sur cet ouvrage et / ou sur l'ouvrage SNCF plus au sud (SNCF Fiche 3).	P3
			SNCF 3	SNCF PLM – Ouvrage n°3	Probable	Améliorer l'utilisation de l'ouvrage par la petite et moyenne faune.	Contraintes fortes : L'ouvrage débouche sur la gare de l'usine Gamay puis sur le canal et la route (RD7N).	Aménager une banquette dans l'ouvrage, aménager les berges pour les rendre moins abruptes et permettre le passage de la faune, mieux guider la petite et moyenne faune vers l'ouvrage en installant des clôtures adaptées. Sur cet ouvrage et / ou sur l'ouvrage SNCF plus au nord (SNCF fiche2).	P3
Secteur 2	Conseil départemental 13	RD7N	1040	PONT SUR CANAL DES ALPINES	Très peu probable	Pas d'objectif	Les contraintes techniques (configuration de l'ouvrage) et de l'environnement (circulation routière avec risque de collision, milieux artificialisés ...) sont fortes au regard des enjeux écologiques (petite faune terrestre).	Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. L'amélioration du franchissement du canal des alpines par la faune via cet ouvrage n'est pas pertinente : sa faible largeur et la moindre efficacité des passages mixtes ne permet pas de justifier des travaux. Seules des mesures d'accompagnement sont préconisées : limiter les éclairages, limiter les vitesses, favoriser la végétation permettant de guider la faune vers l'ouvrage.	Sans objet
			1306	PI D'ORGON	Probable	Pas d'objectif sur l'ouvrage 1306 mais sur un ouvrage ASF à proximité qui permettrait le passage sous la D7 et l'A7 (cf. fiche ASF 1).	Contraintes fortes : l'ouvrage ne présente pas d'intérêt à être amélioré en lui même (passage possible sous l'ouvrage) d'autant que le passage est rapidement interrompu dans les deux sens par le canal et la route, et qu'un autre ouvrage à proximité fait l'objet de propositions.	Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. Au niveau de l'entretien : dans la mesure du possible, favoriser la végétation pour rendre la zone plus attractive.	Sans objet
			1026	PI DU CANAL DES ALPINES	Très peu probable	Pas d'objectif	Contraintes techniques (structure de l'ouvrage) et environnementales (secteur encaissé, nombreuses infrastructures bloquantes) sont fortes à très fortes au regard des enjeux (petite à moyenne faune présente).	Aucune proposition technique au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue.	Sans objet
		RD73	977	PONT SUR LE CANAL DES ALPINES	Très peu probable	Rendre l'ouvrage attractif pour la petite à moyenne faune.	Contraintes fortes : La présence de la route puis de l'autoroute implique un risque important de collision. De ce fait, le site n'est pas propice pour restaurer un corridor pour la petite et moyenne faune terrestre.	Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. L'amélioration du franchissement du canal des alpines par la faune via cet ouvrage n'est pas pertinente : sa faible largeur et la moindre efficacité des passages mixtes ne permet pas de justifier des travaux. Seules des mesures d'accompagnement sont préconisées : limiter les éclairages, limiter les vitesses, favoriser la végétation permettant de guider la faune vers l'ouvrage.	Sans objet
			722	PONT / CANAL BEAL DU MOULIN	Très peu probable	Rendre l'ouvrage attractif pour la petite à moyenne faune.	Contraintes fortes : La présence de la route puis de l'autoroute implique un risque important de collision. De ce fait, le site n'est pas propice pour restaurer un corridor pour la petite et moyenne faune terrestre.	Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. L'amélioration du franchissement du canal des alpines par la faune via cet ouvrage n'est pas pertinente : sa faible largeur et la moindre efficacité des passages mixtes ne permet pas de justifier des travaux. Seules des mesures d'accompagnement sont préconisées : limiter les éclairages, limiter les vitesses, favoriser la végétation permettant de guider la faune vers l'ouvrage.	Sans objet
			1022	PI CANAL DE L'USINE GAMAY	Très peu probable	Pas d'objectif	Contraintes fortes : Le secteur présente de nombreuses infrastructures bloquantes pour la libre circulation de la faune.	Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. L'amélioration du franchissement du canal de l'usine Gamay par la faune via cet ouvrage n'est pas pertinente : sa faible largeur et la moindre efficacité des passages mixtes ne permet pas de justifier des travaux. Seules des mesures d'accompagnement sont préconisées : limiter les éclairages, limiter les vitesses, favoriser la végétation permettant de guider la faune vers l'ouvrage.	Sans objet
	SNCF réseau	Réseau SNCF	SNCF 4	SNCF PLM – Ouvrage n°4	Probable	Rendre cet ouvrage attractif et faciliter le passage de la faune sous l'arche enherbée.	Contraintes fortes : L'ouvrage débouche sur le canal et la route (D7). La présence de la falaise à proximité rend le secteur peu accessible pour la circulation de la faune. Cet ouvrage se situe également à proximité de l'urbanisation.	Aménager une banquette dans l'ouvrage, aménager les berges pour les rendre moins abruptes et permettre le passage de la faune, mieux guider la petite et moyenne faune vers l'ouvrage en installant des clôtures adaptées.	P3*
	ASF	A7	ASF 1	ASF – ouvrage n°1	Probable	Rendre cet ouvrage attractif et faciliter le passage de la faune au niveau de chacune des infrastructures du secteur (canal, digue, autoroute et réseau ferroviaire) en vue de restaurer une continuité écologique	Contraintes fortes : l'ouvrage débouche sur un secteur complexe, à proximité de l'urbanisation. Une autre contrainte est la fréquentation humaine au niveau de l'ouvrage qui va influencer sur l'efficacité du passage.	La partie inférieure de l'ouvrage doit être améliorée : installation de panneaux occultants le long de la voie ferrée, mise en place d'une bande enherbée sur un des côtés de l'ouvrage, gestion de la végétation aux abords.	P2
Secteur 3	Conseil départemental 13	RD26	1008	PI CANAL DES ALPINES (I)	Peu probable	Permettre le passage de la petite à moyenne faune sur les banquettes existantes.	Contraintes fortes : L'aménagement peut entraîner une perturbation ou un risque accru de prédation sur la colonie de chiroptères.	La pertinence d'ouvrir un passage dans la barrière doit être mesurée au vu des risques de dérangement pour les chiroptères.	P4
			825	PI CANAL DU MOULIN DE ST-ANDIOL	Très peu probable	Pas d'objectif pour l'ouvrage. Objectif d'améliorer le passage et de résorber le point de conflit pour les chiroptères dans le secteur.	Contraintes techniques (structure de l'ouvrage) et environnementales (proximité d'habitations) sont fortes.	Aucune proposition technique au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue au vu des enjeux et contraintes. Les propositions concernant les abords de l'ouvrage spécifiques aux chiroptères sont faites dans l'étude du GCP.	Sans objet
Secteur 4	Conseil départemental 84	RD31	1020	OARD31 – 33+950	Très peu probable	Aucun objectif	Contraintes fortes : L'ouvrage est situé dans un environnement très contraint et perturbateur. La configuration de ce dernier est également trop contraignantes pour envisager un aménagement.	Aucune proposition technique au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue au vu des enjeux et contraintes.	Sans objet
Secteur 5	Conseil départemental 84	RD973	1122	PONT SUR LE CANAL SAINT JULIEN	Très peu probable	Aucun objectif	Contraintes fortes : Les caractéristiques techniques de l'ouvrage rendent difficile la reprise de ce dernier. L'efficacité du passage risque également d'être faible au vu du milieu environnant (route, habitations...)	Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. Les propositions concernant les abords de l'ouvrage spécifiques aux chiroptères sont faites dans l'étude du GCP. La possibilité d'aménager un passage plus au Sud (en dehors de la zone d'étude) serait à étudier.	Sans objet
			1119	PONT SUR LE CANAL SAINT JULIEN	Très peu probable	Aucun objectif	Contraintes fortes : Les caractéristiques techniques de l'ouvrage rendent difficile la reprise de ce dernier. L'efficacité du passage risque également d'être faible au vu du milieu environnant (route, habitations...)	Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. Les propositions concernant les abords de l'ouvrage spécifiques aux chiroptères sont faites dans l'étude du GCP. La possibilité d'aménager un passage plus au Sud (en dehors de la zone d'étude) serait à étudier.	Sans objet
			1120	PONT SUR LE CANAL SAINT JULIEN	Très peu probable	Aucun objectif	Contraintes fortes : Les caractéristiques techniques de l'ouvrage rendent difficile la reprise de ce dernier. L'efficacité du passage risque également d'être faible au vu du milieu environnant (route, habitations...)	Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. Les propositions concernant les abords de l'ouvrage spécifiques aux chiroptères sont faites dans l'étude du GCP. La possibilité d'aménager un passage plus au Sud (en dehors de la zone d'étude) serait à étudier.	Sans objet

Tableau n°4 : Tableau de synthèse sur les 22 ouvrages d’art diagnostiqués sur le secteur 15 Alpilles-Luberon

4.1 Secteur 1

La carte ci-après (cf. illustration n°6) permet de localiser les ouvrages du secteur 1 et de présenter les propositions d'aménagements et leurs niveaux de priorité.

Ce secteur présente la particularité de se situer dans un environnement relativement propice à la circulation de la faune (présence de vergers, situés entre les deux massifs du Luberon et des Alpilles séparé par la Durance). Les enjeux relevés concernent essentiellement le maintien de l'accès aux rives de la Durance pour la petite et moyenne faunes (Agrion, Crapaud calamite, Renard, Couleuvre de Montpellier...). Cependant, ce secteur est fortement contraint par la présence de trois infrastructures quasiment infranchissables par la faune :

- le canal des Alpines, bétonné avec des pentes très abruptes,
- la RD7N, non clôturée mais avec un fort trafic, une vitesse limitée à 80km/h et des ouvrages hydrauliques toujours en eau, sans banquettes et avec des berges abruptes,
- l'autoroute A7, clôturée, sans ouvrage identifié dans ce secteur.

Seule une opération coordonnée, accompagnée de mesures de maintien et de gestion de la trame écologique existante permettrait de restaurer un corridor d'accès à la Durance. Pour le franchissement de la RD26, RD7N et de la voie SNCF : des améliorations au niveau de 3 ouvrages existants relativement proches les uns des autres sont proposées (CD13_955, CD13_973, CD13_427, SNCF_Fiche1), consistant principalement en la mise en place de banquettes et à la réduction des pentes donnant accès aux ouvrages. Des aménagements de même type sont proposés sur des ouvrages plus éloignés, afin d'améliorer la perméabilité globale du secteur.

L'amélioration du franchissement du canal des Alpines est une problématique essentielle. L'aménagement de l'ouvrage existant (CD13_973) n'apparaît pas comme la solution la plus pertinente : sa faible largeur et la moindre efficacité des passages mixtes ne permettent pas de garantir l'efficacité des travaux. Un autre aménagement, de type passerelle flottante sur le canal dans ce secteur serait plus adapté. Son emplacement précis et sa faisabilité technique nécessiteraient une étude plus approfondie. A défaut, l'aménagement du passage existant par la mise en place d'une bande enherbée, et de végétation permettant de guider la faune vers l'ouvrage pourra être envisagée. Le franchissement de la RD7n, en dehors de l'aménagement des quelques ouvrages existants semble difficile à améliorer par la création d'ouvrage spécifique au vu de son positionnement au niveau du terrain naturel. Des mesures de limitation de la vitesse, mise en place de revêtements adaptés (pour les chiroptères), limitation des éclairages, pose de clôture pourront être proposées en accompagnement de ces travaux.

En complément, une étude de faisabilité de l'installation d'un dispositif de franchissement de l'A7 (type écoduc si la configuration le permet ou passage supérieur mixte ou spécifique ?) au droit des secteurs aménagés apparaît également essentielle.

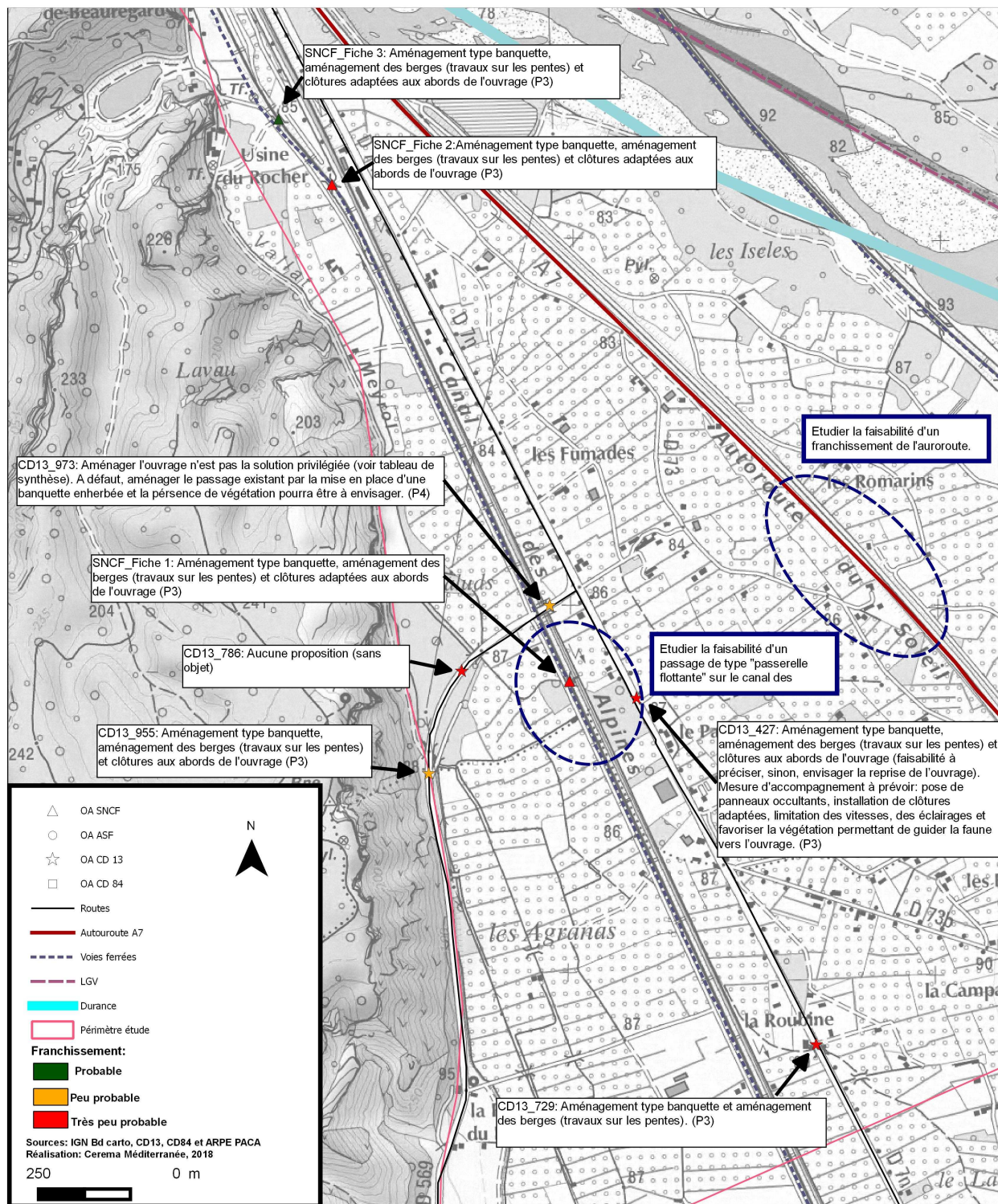


Illustration n°6 : Carte de synthèse des propositions d'aménagement des ouvrages sur le secteur 1

4.2 Secteur 2

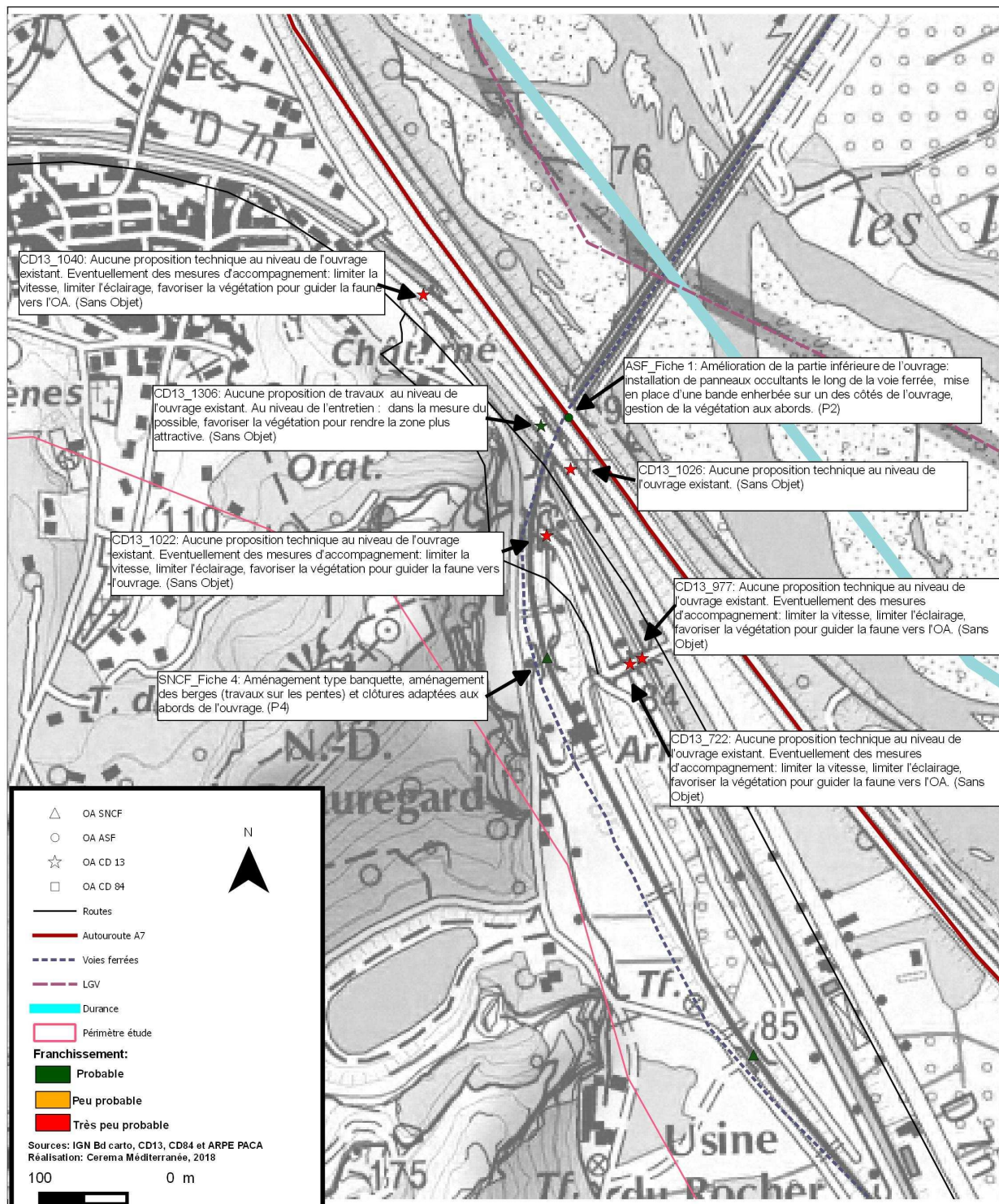
Le secteur 2 présente également des enjeux forts pour la faune de part sa proximité avec la Durance et sa situation géographique entre les massifs du Luberon et des Alpilles. D'autre part, la présence du tunnel des Mines, gîte de reproduction pour plusieurs espèces de chiroptères, situé plus au nord, rend ce secteur important pour ces dernières de part la présence d'un corridor menant vers leurs zones de chasse (secteur de la Durance et des zones agricoles).

Ce secteur n'est pas le plus propice au rétablissement d'un corridor, au vu de sa proximité avec l'urbanisation, de la falaise et l'enchevêtrement des infrastructures linéaires sur une faible superficie. Cependant, la présence d'ouvrages permettant le franchissement de deux infrastructures qui sont des obstacles importants pour la circulation de la faune (l'autoroute A7 et la route RD7n) nous a conduit à le retenir comme secteur à améliorer.

En effet, ce secteur regroupe

- un ouvrage ASF (ASF_Fiche 1) qui est le seul ouvrage de la zone d'étude susceptible de permettre le franchissement de l'A7
- un ouvrage du CD13 (CD13_1306) de type viaduc qui permet lui aussi le franchissement de la RD7n,
- plusieurs ouvrages peu favorables à la faune, mais dans un secteur de vitesse et fréquentation relativement limitées, permettant le franchissement du canal des Alpines.

Des améliorations peu complexes à mettre en œuvre sont donc proposées uniquement au niveau de l'ouvrage ASF. En accompagnement, des mesures de gestion de la végétation, de limitation des vitesses et éclairages sont également proposées dans le secteur. La plupart des autres ouvrages du secteur présentent des contraintes techniques fortes (ouvrages de petites dimensions) qui ne permettent pas la réalisation d'aménagements. Certains ouvrages sont également localisés dans des zones très fréquentées peu attractives pour la faune. Des études complémentaires sur l'efficacité des aménagements proposés seraient de nature à justifier, dans un second temps, des aménagements plus complexes sur ces ouvrages. Par ailleurs, une étude sur l'utilisation actuelle de l'ouvrage SNCF franchissant la Durance, en particulier par la petite faune, serait intéressante pour affiner le diagnostic et les propositions.



5 Conclusions générales

Le secteur 15 « Alpilles - Luberon » présente des contraintes fortes de part la présence de multiples barrières fragmentantes que sont les infrastructures de transports (routes, voie ferrées et autoroutes) et la proximité des villes d'Orgon et de Cheval-Blanc qui sont par ailleurs en expansion.

Or, les enjeux écologiques en présence (espèces aquatiques, petites et moyennes faunes, corridors reliant les massifs ou ceux relatifs à la Durance) nécessitent la réalisation d'aménagements afin de les restaurer ou les préserver.

La présence d'ouvrages d'art dans ces secteurs peut contribuer à cette préservation par la réalisation d'aménagements adéquats en vue de restaurer des passages altérés par la présence des infrastructures.

Le diagnostic réalisé par le Cerema Méditerranée a mis en évidence que les ouvrages étudiés ne permettent majoritairement pas le passage de la faune. Des propositions sont faites pour améliorer leur efficacité. Cependant, les contraintes du secteur et le rapport coût/enjeux rendent peu évidentes la réalisation d'aménagement des ouvrages existants : cela doit conduire à envisager également des aménagements en dehors des ouvrages et mener une réflexion d'ensemble sur l'aménagement de ce territoire.

6 Annexe 1 : Fiches ouvrages

Conseil départemental 13			
PONT SUR ROUBINE DES ANGLADES			
1 – Identification et localisation			
Ouvrage n°: 729		Date de visite	
Base de données : CD13		04/10/16	
Département 13	Commune Sénas	Conditions hydrologiques en eau	
Voie portée RD7N	Voie franchie		
PR 19 ABS	820 Roubine des Anglades		
Coordonnées X 866325.62 Y 6297781.05			
			
			
2 – Caractéristiques de l'ouvrage			
Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions
	Voûte maçonnée		Largeur (m)
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m)
	Pas de banquettes ni de trottoir dans l'ouvrage		Hauteur (m)
	Sol revêtu de béton		Travées (nb)
			4
			5.00
			NR
			1,00
3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie			
Trafic	8211 veh/j	Largeur de la voie	10,5 m
		Profil	1 voie
		Vitesse max (km/h)	90
Diagnostic de la transparence écologique des ouvrages d'art – secteur prioritaire du SRCE – Orgon Cavaillon			1

PONT SUR ROUBINE DES ANGLADES

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

Desserte locale uniquement.

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage mais présence d'une glissière de sécurité.

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité : circulation automobile, voie d'accès à des parcelles agricoles et habitations.

Habitats naturels environnement immédiat

Habitations et présence de vergers exploités. La naturalité du site est faible.

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain. Collisions relevées à proximité : D7N à Sénas, avril 2016 : Renard roux / D7N à Sénas, mai 2016 : Renard roux (Données LPO)

Obstacle à la circulation de la faune

Présence d'enrochements de part et d'autre. Les pentes sont abruptes et enherbées. Un mur maçonné est présent en prolongement des habitations. Une glissière de sécurité est présente d'un des côtés de l'ouvrage. L'intérieur de l'ouvrage est bétonné, pas de fentes et absence de visibilité (très faible luminosité).



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Les enjeux concernent essentiellement la petite faune (reptiles, campagnol amphibie, hérisson...) mais également la moyenne faune (Renard Roux).

6 – Analyse terrain

La configuration de l'ouvrage ne permet pas le passage de la faune terrestre. La faible naturalité du secteur rend l'ouvrage peu attractif.

Franchissement :

Très peu probable

7 – Objectifs possibles

Contribuer à la restauration d'un corridor écologique identifié à proximité, en améliorant l'utilisation de l'ouvrage par la petite et moyenne faune.

8 – Contraintes

Contraintes fortes à très fortes : la proximité de l'ouvrage avec la route très fréquentée et les habitations, la faisabilité technique et le coût d'aménager ce dernier peuvent constituer des contraintes au regard des enjeux écologiques.

9 – Propositions

Priorité: **P3**

L'aménagement des berges ainsi que la réalisation d'une banquette permettraient l'utilisation de l'ouvrage par la petite et moyenne faune. Les abords de l'ouvrage devront être clôturés afin de canaliser la faune vers le passage.

Conseil départemental 13			
PONT SUR CANAL DES 4 COMMUNES			
1 – Identification et localisation			
Ouvrage n°: 427		Date de visite	
Base de données : CD13		04/10/16	
Département 13	Commune Orgon	Conditions hydrologiques en eau	
Voie portée RD7N	Voie franchie		
PR 18 ABS	770 Canal des 4 communes		
Coordonnées X 865836.26 Y 6298724.91			
			
			
2 – Caractéristiques de l'ouvrage			
Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions
	Voûte		Largeur (m) 2,5
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m) 3.50
	Pas de banquettes ni de trottoir dans l'ouvrage		NR
	Sol revêtu de terre		Hauteur (m)
			Travées (nb) 1,00
3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie			
Trafic 8211 veh/j	Largeur de la voie	10,5 m	
	Profil	1 voie	
	Vitesse max (km/h)	90	
Diagnostic de la transparence écologique des ouvrages d'art – secteur prioritaire du SRCE – Orgon Cavaillon			

PONT SUR CANAL DES 4 COMMUNES

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

Route et martelière sur un côté de l'ouvrage

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage mais présence d'une glissière de sécurité.

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité : circulation automobile, voie d'accès à des parcelles agricoles.

Habitats naturels environnement immédiat

Habitats isolés et vergers en friche. Semblant de ripisylve pour un des côtés de l'ouvrage. La naturalité du site est faible.

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain.

Obstacle à la circulation de la faune

Présence d'une martelière qui crée un effet de seuil sur la continuité hydraulique. Glissière de sécurité sur l'ouvrage, mur bétonné pour une des berges, présence d'un seuil. Les pentes sont abruptes mais enherbées.



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Les enjeux concernent essentiellement la petite faune (reptiles, campagnol amphibie, hérisson...). L'ouvrage se situe au niveau d'un secteur identifié comme corridor écologique à restaurer pour relier les Alpilles à la Durance.

6 – Analyse terrain

La configuration de l'ouvrage semble rendre difficile l'aménagement d'une banquette pour la petite faune. La traversée de la route (Dn7) est dangereuse au vu de l'importance du trafic routier (risque de collision important).

Franchissement :

Très peu probable

7 – Objectifs possibles

Contribuer à la restauration d'un corridor écologique identifié à proximité, en améliorant l'utilisation de l'ouvrage par la petite faune à faible dispersion.

8 – Contraintes

Contraintes techniques (structure de l'ouvrage) fortes au regard des enjeux (petite faune à faible dispersion).

9 – Propositions

Priorité: P3*

Réaliser une banquette pour la petite faune (faisabilité à préciser, sinon, envisager la reprise de l'ouvrage). Les berges devront être aménagées pour permettre à la faune d'emprunter le passage (travaux sur les pentes). En accompagnement : pose de panneaux occultants et installation de clôtures adaptées (maille petite faune) sur une portion limitée pour guider la faune vers l'ouvrage. En accompagnement : limitation des vitesses, des éclairages et favoriser la végétation permettant de guider la faune vers l'ouvrage.

Conseil départemental 13
PONT SUR LE CANAL DES ALPINES

1 – Identification et localisation

Ouvrage n°: 973	Date de visite	04/10/16
Base de données : CD13		
Département 13	Commune Orgon	
Voie portée RD569	Voie franchie 99	Canal des Alpines
PR 0 ABS		Conditions hydrologiques en eau
Coordonnées X 865600.02	Y 6298977.08	



2 – Caractéristiques de l'ouvrage

Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions	
	Voûte		Largeur (m)	7,6
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m)	10.52
	Pas de banquette ni de trottoir dans l'ouvrage		Hauteur (m)	NR
	Sol revêtu de béton		Travées (nb)	1,00

3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie

Trafic	3503 veh/j	Largeur de la voie	5,5 m
		Profil	1 voie
		Vitesse max (km/h)	90

PONT SUR LE CANAL DES ALPINES

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

Route, réseau SNCF. Un autre ouvrage hydraulique se situe à une 100aine de mètre en amont.

Clôture

Une clôture en mauvais état de moins de 10 mètres se situe à côté de la voie ferrée.

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité : circulation automobile et piéton : Route en terre et sentier enherbé pour l'entretien du canal, circulation SNCF

Habitats naturels environnement immédiat

Absence de ripisylve, proximité avec la route et le réseau SNCF. Route et habitations. La naturalité du site est faible

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain. Collisions relevées à proximité : D569 Sénas, décembre 2008 : Effraie des clochers/ D569 Sénas, décembre : Fouine

Obstacle à la circulation de la faune

Canal infranchissable pour la faune (berges hautes enherbées sur le dessus mais bétonnées sur les flancs). Présence de la voie ferrée.



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur la petite et moyenne faune (Agrion, Crapaud calamite, Renard, Couleuvre de Montpellier...). L'ouvrage se situe au niveau d'un secteur identifié comme corridor écologique à restaurer pour relier les Alpilles à la Durance.

6 – Analyse terrain

L'ouvrage est localisé dans un environnement contraint (multiplicité des obstacles). La configuration de l'ouvrage est non adaptée pour le passage de la faune.

Franchissement :

Peu probable

7 – Objectifs possibles

Contribuer à la restauration d'un corridor écologique identifié à proximité, en permettant le passage de la petite et moyenne faune.

8 – Contraintes

Contraintes fortes : L'ouvrage débouche sur la D7 dont le trafic important induit un risque de collision fort.

7 – Propositions

Priorité: P4*

L'amélioration du franchissement du canal des Alpines par la faune via cet ouvrage n'est pas la solution la plus pertinente : sa faible largeur et la moindre efficacité des passages mixtes ne permettent pas de garantir l'efficacité des travaux. Un autre aménagement, de type passerelle flottante sur le canal dans ce secteur, permettrait de s'affranchir d'un aménagement sur l'ouvrage. Son emplacement précis et sa faisabilité technique nécessiterait une étude plus approfondie. A défaut, l'aménagement du passage existant par la mise en place d'une bande enherbée, et de végétation permettant de guider la faune vers l'ouvrage sera envisagé. Dans tous les cas, ces aménagements devraient s'accompagner de mesures de gestion pour limiter le risque de collisions sur la D7 (limitation des vitesses). En effet au vu de sa configuration (au niveau du terrain naturel) aucun aménagement de franchissement de la voie ne semble techniquement et financièrement réalisable au droit de cet ouvrage.

SNCF réseau			
SNCF PLM – Ouvrage n°1			
1 – Identification et localisation			
Ouvrage n°: SNCF 1		Date de visite	
Base de données : aucune		04/10/16	
Département 13	Commune Orgon		
Voie portée Réseau SNCF	Voie franchie	Conditions hydrologiques	
PR NR	ABS NR	en eau	
Coordonnées X	865654 Y	6298771	
			
		non accessible	
2 – Caractéristiques de l'ouvrage			
Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions
	Voûte		Largeur (m) NR
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m) NR
	Pas de banquette ni de trottoir dans l'ouvrage		Hauteur (m) NR
	Sol revêtu de terre		Travées (nb) NR
3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie			
Trafic	NR	Largeur de la voie	NR
		Profil	1 voie
		Vitesse max (km/h)	NR
Diagnostic de la transparence écologique des ouvrages d'art – secteur prioritaire du SRCE – Orgon Cavaillon			

SNCF PLM – Ouvrage n°1

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

En amont de l'ouvrage : canal qui débouche sur des martelières. En aval : pont avec pilier en béton, suivi à environ 2m par des martelières. Un autre ouvrage de type buse en

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité : circulation automobile, piétons, deux roues et tracteur.

Habitats naturels environnement immédiat

Ripisylve sur un seul côté de l'ouvrage, quelques mètres en aval. Présence de la route et de vergers exploités dans les 10m. La naturalité du site est faible

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain

Obstacle à la circulation de la faune

Berges abruptes, bétonnées puis avec enrochement au niveau du pont. Multiplicité des infrastructures : canal, route, ligne SNCF en remblais de 2m.



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur la petite et moyenne faune (Agrion, Crapaud calamite, renard roux, blaireau, fouine, Couleuvre de Montpellier...). L'ouvrage se situe au niveau d'un secteur identifié comme corridor écologique à restaurer pour relier les Alpilles à la Durance.

6 – Analyse terrain

La continuité aquatique est fortement perturbée par la présence d'une succession de seuils (martelières à proximité). L'ouvrage sans passage à pieds secs n'est pas fonctionnel pour la faune terrestre.

Franchissement :

Très peu probable

7 – Objectifs possibles

Contribuer à la restauration d'un corridor écologique identifié à proximité, en améliorant la continuité aquatique et rendant l'ouvrage fonctionnel pour la petite à moyenne faune terrestre.

8 – Contraintes

Contraintes fortes : multiplicité des seuils à l'amont de l'ouvrage, présence du canal puis de la route dans le prolongement de l'ouvrage (points de blocages pour les espèces qui utiliseraient le passage).

7 – Propositions

Priorité: P3 *

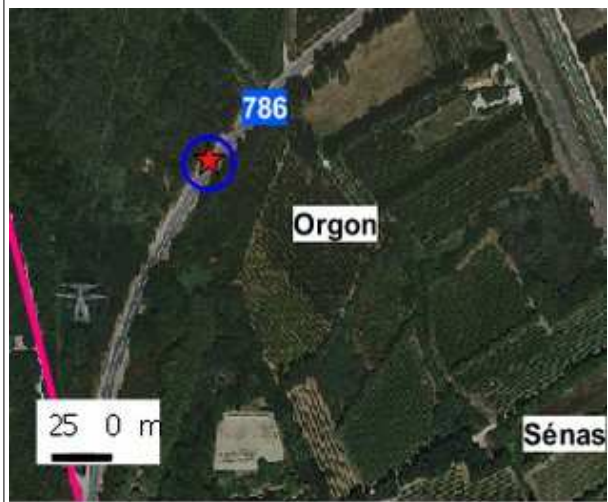
Aménager une banquette dans l'ouvrage, aménager les berges pour les rendre moins abruptes et permettre le passage de la faune, mieux guider la petite et moyenne faune vers l'ouvrage en installant des clôtures adaptées. Des aménagements doivent également être réalisés à l'amont de l'ouvrage pour supprimer les seuils.

Conseil départemental 13

PI CANAL D'IRRIGATION

1 – Identification et localisation

Ouvrage n°: 786	Date de visite	04/10/16
Base de données : CD13		
Département 13	Commune Orgon	
Voie portée RD569	Voie franchie	Canal d'irrigation
PR 0 ABS	400	
Coordonnées X 865360.54	Y 6298798.73	Conditions hydrologiques en eau



2 – Caractéristiques de l'ouvrage

Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions	
	Portique		Largeur (m)	4,5
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m)	12.00
	Pas de banquettes ni de trottoir dans l'ouvrage		Hauteur (m)	NR
	Sol revêtu de terre		Travées (nb)	1,00

3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie

Trafic	3503 veh/j	Largeur de la voie	5,5 m
		Profil	1 voie
		Vitesse max (km/h)	90

PI CANAL D'IRRIGATION

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

Présence d'une buse de 80cm asséchés au moment de la visite dans une zone humide et boisée

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité : circulation automobile et tracteur (chemin d'accès aux habitations et vergers)

Habitats naturels environnement immédiat

Une pseudo-ripisylve (côté habitation, verger) et une ripisylve avec un petit boisement sur l'autre côté de l'ouvrage. Présence d'un verger exploité et d'habitation. La naturalité du site est moyenne

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain. Collisions relevées à proximité : D569 Sénas, décembre 2008 : Effraie des clochers/ D569 Sénas, décembre 2012: Fouine

Obstacle à la circulation de la faune

Une falaise est présente à proximité de l'ouvrage.



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur la petite et moyenne faune (Agrion, Crapaud calamite, Renard, Couleuvre de Montpellier...). L'ouvrage se situe au niveau d'un secteur identifié comme corridor écologique à restaurer pour relier les Alpilles à la Durance.

6 – Analyse terrain

L'ouvrage est localisé dans un environnement contraint (multiplicité des obstacles). La configuration de l'ouvrage n'est pas adaptée au passage de la faune.

Franchissement :

Très peu probable

7 – Objectifs possibles

Contribuer à la restauration d'un corridor écologique identifié à proximité, en rendant l'ouvrage fonctionnel pour le passage de la petite à moyenne faune.

8 – Contraintes

Contraintes fortes : la route ainsi que la falaise constituent des barrières à la libre circulation de la faune.

7 – Propositions

Priorité: Sans objet

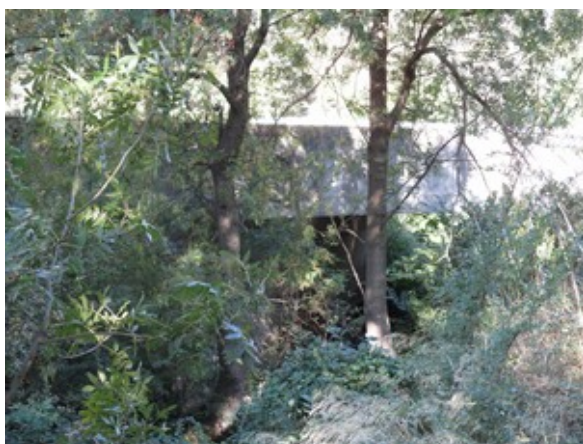
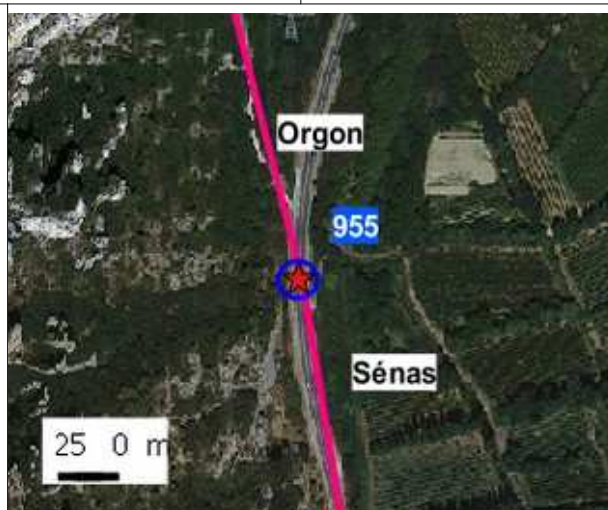
Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. La seule proposition possible pour améliorer le passage de la faune serait l'installation d'une banquette au sein de l'ouvrage, qui apparaît complexe au vu de sa configuration et non proportionnée aux enjeux. Il est plutôt préconisé d'améliorer le passage au niveau de l'ouvrage 955.

Conseil départemental 13

PI RUISSEAU

1 – Identification et localisation

Ouvrage n°: 955	Date de visite	04/10/16
Base de données : CD13		
Département 13	Commune Sénas	
Voie portée RD569	Voie franchie Ruisseau	Conditions hydrologiques
PR 0 ABS	700	
Coordonnées X 865270.62	Y 6298519.36	



2 – Caractéristiques de l'ouvrage

Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions
	Portique		Largeur (m)
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m)
	Pas de banquette ni de trottoir dans l'ouvrage		Hauteur (m)
	Sol revêtu de terre		Travées (nb)
			7,1
			18.50
			NR
			1,00

3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie

Trafic	3503 veh/j	Largeur de la voie	5,5 m
		Profil	1 voie
		Vitesse max (km/h)	90

PI RUISSEAU

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

Présence d'une buse de 80cm asséchée au moment de la visite

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité : présence d'un sentier réglementé (passage de véhicules possible)

Habitats naturels environnement immédiat

Ripisylve avec boisement présent de part et d'autre de l'ouvrage. Un des côtés de l'ouvrage présente un boisement plus important. La naturalité du site est moyenne.

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain. Collisions relevées à proximité : D569 Sénas, décembre 2008 : Effraie des clochers/ D569 Sénas, décembre 2012: Fouine

Obstacle à la circulation de la faune

Falaise, route, enrochement présent sur un des côtés de l'ouvrage, berge avec des pentes abruptes recouvertes de broussailles et de ronces.



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur la petite et moyenne faune (Agrion, Crapaud calamite, Renard, Couleuvre de Montpellier...). L'ouvrage se situe au niveau d'un secteur identifié comme corridor écologique à restaurer pour relier les Alpilles à la Durance.

6 – Analyse terrain

La configuration de l'ouvrage (berge et structure de l'ouvrage) ne permet pas le passage de la faune, en particulier la petite faune.

Franchissement :

Peu probable

7 – Objectifs possibles

Contribuer à la restauration d'un corridor écologique identifié à proximité, en rendant l'ouvrage fonctionnel pour le passage de la petite à moyenne faune.

8 – Contraintes

Contraintes fortes : la route ainsi que la falaise constituent des barrières à la libre circulation de la faune.

7 – Propositions

Priorité: **P3***

L'aménagement des berges ainsi que la réalisation d'une banquette permettrait le déplacement de la petite et moyenne faune. Les abords de l'ouvrage devront être clôturés afin de canaliser la faune vers le passage.

SNCF réseau			
SNCF PLM – Ouvrage n°3			
1 – Identification et localisation			
Ouvrage n°: SNCF 3		Date de visite	
Base de données : aucune		04/10/16	
Département 13	Commune Orgon		
Voie portée Réseau SNCF	Voie franchise	Conditions hydrologiques	
PR NR	ABS NR	asséché le jour de la visite	
Coordonnées X	864862 Y	6300303	
		non accessible	
2 – Caractéristiques de l'ouvrage			
Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions
	Dalot		Largeur (m) NR
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m) NR
	Pas de banquette ni de trottoir dans l'ouvrage		Hauteur (m) NR
	Sol revêtu de terre		Travées (nb) NR
3 – Caractéristiques de la voie portée / franchise			
Trafic	NR	Largeur de la voie	NR
		Profil	1 voie
		Vitesse max (km/h)	NR
Diagnostic de la transparence écologique des ouvrages d'art – secteur prioritaire du SRCE – Orgon Cavaillon			

SNCF PLM – Ouvrage n°3

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

En amont de l'ouvrage : canal qui débouche sur des martelières. Présence de la route et de la voie ferrée. A proximité de l'ouvrage SNCF de la fiche 2 et de la gare de l'usine Gamay.

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité : circulation automobile, piétons, deux roues et tracteur.

Habitats naturels environnement immédiat

Vergers exploités. Absence de ripisylve. En proximité de la route, de l'usine et de sa gare. La naturalité du site est faible

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain

Obstacle à la circulation de la faune

Les berges sont enherbées mais abruptes. Multiplicité des infrastructures : canal, route, ligne SNCF en remblais de 2m, usine.



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur la petite et moyenne faune (Agrion, Crapaud calamite, renard roux, blaireau, fouine, Couleuvre de Montpellier...).

6 – Analyse terrain

L'ouvrage peut permettre le passage de la petite faune mais les berges étant abruptes la circulation de la faune est limitée.

Franchissement :

Probable

7 – Objectifs possibles

Améliorer l'utilisation de l'ouvrage par la petite et moyenne faune.

8 – Contraintes

Contraintes fortes : L'ouvrage débouche sur la gare de l'usine Gamay puis sur le canal et la route (RD7N).

7 – Propositions

Priorité:

P3

Aménager une banquette dans l'ouvrage, aménager les berges pour les rendre moins abruptes et permettre le passage de la faune, mieux guider la petite et moyenne faune vers l'ouvrage en installant des clôtures adaptées. Sur cet ouvrage et / ou sur l'ouvrage SNCF plus au nord (SNCF fiche2).

SNCF réseau			
SNCF PLM – Ouvrage n°2			
1 – Identification et localisation			
Ouvrage n°: SNCF 2		Date de visite	
Base de données : aucune		04/10/16	
Département 13	Commune Orgon	Conditions hydrologiques en eau	
Voie portée Réseau SNCF	Voie franchie		
PR NR	ABS NR		
Coordonnées X	865007 Y		
		Canal d'irrigation 6300124	
		non accessible	
2 – Caractéristiques de l'ouvrage			
Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions
	Voûte		Largeur (m) NR
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m) NR
	Pas de banquette ni de trottoir dans l'ouvrage		Hauteur (m) NR
	Sol revêtu de terre		Travées (nb) NR
3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie			
Trafic NR	Largeur de la voie	NR	
	Profil	1 voie	
	Vitesse max (km/h)	NR	
Diagnostic de la transparence écologique des ouvrages d'art – secteur prioritaire du SRCE – Orgon Cavaillon 1			

SNCF PLM – Ouvrage n°2

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

En amont de l'ouvrage : canal qui débouche sur des martelières. Présence de la route et de la voie ferrée.

Clôture

Présence d'une clôture grandes mailles d'un côté de la voie SNCF au niveau de l'ouvrage mais non raccordée à celui-ci.

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité : circulation automobile, piétons, deux roues et tracteur.

Habitats naturels environnement immédiat

Vergers exploités. Absence de ripisylve. En proximité de la route. La naturalité du site est faible

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain

Obstacle à la circulation de la faune

En proximité de l'ouvrage présence d'un mur maçonné de plus d'1m. Les berges sont enherbées mais abruptes. Multiplicité des infrastructures : canal, route, ligne SNCF en remblais de 2m.



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur la petite et moyenne faune (Agrion, Crapaud calamite, renard roux, blaireau, fouine, Couleuvre de Montpellier...).

6 – Analyse terrain

L'ouvrage ne permet pas le passage de la faune par le dessous et la présence de la voie ferrée rend difficile le passage par dessus l'ouvrage.

Franchissement :

Très peu probable

7 – Objectifs possibles

Améliorer l'utilisation de l'ouvrage par la petite et moyenne faune.

8 – Contraintes

Contraintes fortes : La présence du canal puis de la route dans le prolongement de l'ouvrage constituent également des points de blocages pour les espèces qui utiliseraient le passage.

7 – Propositions

Priorité: P3

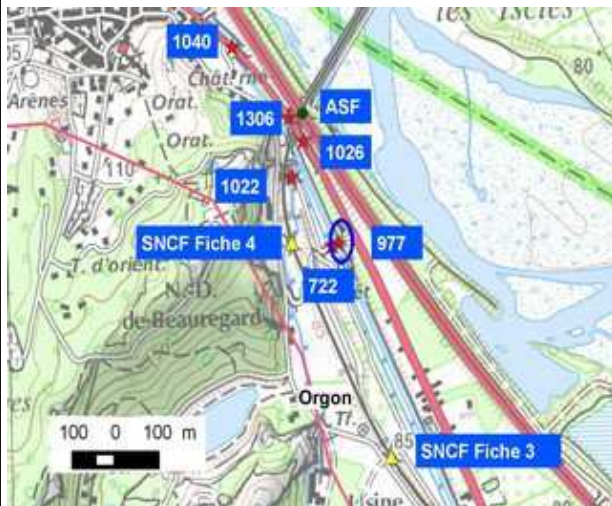
Aménager une banquette dans l'ouvrage, aménager les berges pour les rendre moins abruptes et permettre le passage de la faune, mieux guider la petite et moyenne faune vers l'ouvrage en installant des clôtures adaptées. Sur cet ouvrage et / ou sur l'ouvrage SNCF plus au sud (SNCF Fiche 3).

Conseil départemental 13

PONT SUR LE CANAL DES ALPINES

1 – Identification et localisation

Ouvrage n°: 977	Date de visite	04/10/16
Base de données : CD13		
Département 13	Commune Orgon	
Voie portée RD73	Voie franchie Canal des Alpines	Conditions hydrologiques en eau
PR 0 ABS	42	
Coordonnées X 864733.81	Y 6300758.20	



2 – Caractéristiques de l'ouvrage

Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions	
	Poutrelles enrobées		Largeur (m)	7,8
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m)	9.00
	Pas de banquette ni de trottoir dans l'ouvrage		Hauteur (m)	NR
	Sol revêtu de béton		Travées (nb)	1,00

3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie

Trafic	1079 veh/j	Largeur de la voie	4 m
		Profil	1 voie
		Vitesse max (km/h)	90

PONT SUR LE CANAL DES ALPINES

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

Pont/ canal Beal du Moulin et présence de part et d'autre de l'ouvrage de routes d'accès pour les services d'entretien du canal.

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité : circulation automobile, voie d'accès pour entretien canal des Alpines.

Habitats naturels environnement immédiat

Présence d'une route à proximité, d'une habitation, de l'usine Gamay et de la voie ferrée. La naturalité du site est faible.

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain.

Obstacle à la circulation de la faune

Les berges sont abruptes, en partie enherbées et bétonnées. Le canal est infranchissable. Sur l'ouvrage : présence d'un trottoir bétonné et étroit, non attractif.



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur la petite et moyenne faune (Agrion, Crapaud calamite, Hérisson, renard, blaireau, Couleuvre de Montpellier...). Zone de chasse potentielle pour les chiroptères.

6 – Analyse terrain

L'ouvrage est localisé dans un secteur encaissé qui cumule de nombreux obstacles à la circulation de la faune (falaise, canal, route et autoroute). L'ouvrage en lui-même est très peu perméable et non-attractif.

Franchissement :

Très peu probable

7 – Objectifs possibles

Rendre l'ouvrage attractif pour la petite à moyenne faune.

8 – Contraintes

Contraintes fortes : La présence de la route puis de l'autoroute implique un risque important de collision. De ce fait, le site n'est pas propice pour restaurer un corridor pour la petite et moyenne faune terrestre.

9 – Propositions

Priorité: Sans objet

Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. L'amélioration du franchissement du canal des alpines par la faune via cet ouvrage n'est pas pertinente : sa faible largeur et la moindre efficacité des passages mixtes ne permet pas de justifier des travaux. Seules des mesures d'accompagnement sont préconisées : limiter les éclairages, limiter les vitesses, favoriser la végétation permettant de guider la faune vers l'ouvrage.

Conseil départemental 13			
PONT / CANAL BEAL DU MOULIN			
1 – Identification et localisation			
Ouvrage n°: 722		Date de visite	
Base de données : CD13		04/10/16	
Département 13	Commune Orgon	Conditions hydrologiques	
Voie portée RD73	Voie franchie	en eau	
PR 0 ABS	57	Canal Beal du moulin	
Coordonnées X 864719.88		Y 6300751.64	
			
			
2 – Caractéristiques de l'ouvrage			
Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions
	Voûte		Largeur (m) 4
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m) 13.50
	Pas de banquette ni de trottoir dans l'ouvrage		NR
	Sol revêtu de terre		Hauteur (m)
			Travées (nb) 1,00
3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie			
Trafic	1079 veh/j	Largeur de la voie	4 m
		Profil	1 voie
		Vitesse max (km/h)	90
Diagnostic de la transparence écologique des ouvrages d'art – secteur prioritaire du SRCE – Orgon Cavaillon			

PONT / CANAL BEAL DU MOULIN

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

Canal des Alpines, Route, Usine Gamay

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité : circulation automobile, voie d'accès pour entretien canal des Alpines

Habitats naturels environnement immédiat

Présence d'une route en terre pour l'entretien du canal et d'une ripisylve. La naturalité du site est moyenne.

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain

Obstacle à la circulation de la faune

Les berges sont abruptes et enherbées. L'ouvrage est bétonné. Absence de banquette



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur la petite et moyenne faune (Agrion, Crapaud calamite, Hérisson, renard, blaireau, Couleuvre de Montpellier...). Zone de chasse potentielle pour les chiroptères.

6 – Analyse terrain

Malgré la présence d'une ripisylve de part et d'autre de l'ouvrage, ce dernier est localisé dans un environnement contraignant pour le passage de la faune. L'ouvrage présente une perméabilité faible.

Franchissement :

Très peu probable

7 – Objectifs possibles

Rendre l'ouvrage attractif pour la petite à moyenne faune.

8 – Contraintes

Contraintes fortes : La présence de la route puis de l'autoroute implique un risque important de collision. De ce fait, le site n'est pas propice pour restaurer un corridor pour la petite et moyenne faune terrestre.

9 – Propositions

Priorité: Sans objet

Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. L'amélioration du franchissement du canal des alpines par la faune via cet ouvrage n'est pas pertinente : sa faible largeur et la moindre efficacité des passages mixtes ne permet pas de justifier des travaux. Seules des mesures d'accompagnement sont préconisées : limiter les éclairages, limiter les vitesses, favoriser la végétation permettant de guider la faune vers l'ouvrage.

SNCF réseau			
SNCF PLM – Ouvrage n°4			
1 – Identification et localisation			
Ouvrage n°: SNCF 4 Base de données : aucune			Date de visite 04/10/16
Département 13 Commune Orgon Voie portée Réseau SNCF Voie franchie nr PR NR ABS NR Coordonnées X 864625 Y 6300759			Conditions hydrologiques un en eau et l'autre asséché
		non accessible	
2 – Caractéristiques de l'ouvrage			
Type: Pont Voûtes Ouvrage hydraulique Pas de banquettes ni de trottoir dans l'ouvrage Sol revêtu de terre		Passage inférieur	Dimensions Largeur (m) NR Longueur (m) NR Hauteur (m) NR Travées (nb) NR
3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie			
Trafic NR		Largeur de la voie NR Profil 1 voie Vitesse max (km/h) NR	
Diagnostic de la transparence écologique des ouvrages d'art – secteur prioritaire du SRCE – Orgon Cavaillon			

SNCF PLM – Ouvrage n°4

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

Canal des Alpines, Route, gare et voies ferrées. Un ouvrage de type pont maçonné se situe en amont.

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité : circulation automobile.

Habitats naturels environnement immédiat

Falaise présente sur un côté de l'ouvrage. Présence d'une ripisylve ainsi que d'un petit boisement. A proximité présence de bâtiments, d'une gare.

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain

Obstacle à la circulation de la faune

La falaise constitue un obstacle au passage de la faune. Une clôture est présente à proximité du côté de la falaise ainsi que des bâtiments. Les berges sont abruptes et sont difficilement franchissables. La multiplicité des infrastructures constitue également de multiples barrières.



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur la petite et moyenne faune (Agrion, Crapaud calamite, renard roux, blaireau, fouine, Couleuvre de Montpellier...).

6 – Analyse terrain

Le passage par dessous l'ouvrage est possible sous une des arches. Les berges demandent à être améliorées car très pentues.

Franchissement :

Probable

7 – Objectifs possibles

Rendre cet ouvrage attractif et faciliter le passage de la faune sous l'arche enherbée.

8 – Contraintes

Contraintes fortes : L'ouvrage débouche sur le canal et la route (D7). La présence de la falaise à proximité rend le secteur peu accessible pour la circulation de la faune. Cet ouvrage se situe également à proximité de l'urbanisation.

7 – Propositions

Priorité: P3*

Aménager une banquette dans l'ouvrage, aménager les berges pour les rendre moins abruptes et permettre le passage de la faune, mieux guider la petite et moyenne faune vers l'ouvrage en installant des clôtures adaptées.

Conseil départemental 13
PI CANAL DE L'USINE GAMAY

1 – Identification et localisation

Ouvrage n°: 1022	Date de visite 04/10/16
Base de données : CD13	
Département 13	Conditions hydrologiques en eau
Commune Orgon	
Voie portée RD73	Canal de l'usine Gamay
PR 0 ABS	
Voie franchie 380	
Coordonnées X 864624.16	Y 6300899.15



2 – Caractéristiques de l'ouvrage

Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions	
	Dalle pleine		Largeur (m)	8,6
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m)	12.80
	Pas de banquette ni de trottoir dans l'ouvrage		Hauteur (m)	NR
	Sol revêtu de terre		Travées (nb)	1,00

3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie

Trafic	1079 veh/j	Largeur de la voie	4 m
		Profil	1 voie
		Vitesse max (km/h)	50

PI CANAL DE L'USINE GAMAY

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

Canal des Alpines, Usine Gamay, réseau SNCF, un petit canal.

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage, mais présence d'une glissière de sécurité

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique.

Habitats naturels environnement immédiat

Présence d'une falaise, de canaux, d'une usine et d'habitations. La naturalité du site est faible

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain

Obstacle à la circulation de la faune

Une falaise est présente à proximité de l'ouvrage. Multiplicité des infrastructures (canaux, routes, usine et voie ferrée). Des martilières sont présentes vers le canal des alpines. Présence de glissières de sécurité.



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur la petite et moyenne faune (Agrion, Crapaud calamite, Renard, Couleuvre de Montpellier...). L'ouvrage se situe à proximité d'un corridor écologique pour les chiroptères (Murins à oreilles échancrées, Grand Rhinolophe, Petit et Grand Murins...).

6 – Analyse terrain

L'ouvrage est localisé dans un environnement contraint (multiplicité des obstacles). La configuration de l'ouvrage est non adaptée pour le passage de la faune.

Franchissement :

Très peu probable

7 – Objectifs possibles

Pas d'objectif

8 – Contraintes

Contraintes fortes : Le secteur présente de nombreuses infrastructures bloquantes pour la libre circulation de la faune.

7 – Propositions

Priorité: Sans objet

Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. L'amélioration du franchissement du canal de l'usine Gamay par la faune via cet ouvrage n'est pas pertinente : sa faible largeur et la moindre efficacité des passages mixtes ne permet pas de justifier des travaux. Seules des mesures d'accompagnement sont préconisées : limiter les éclairages, limiter les vitesses, favoriser la végétation permettant de guider la faune vers l'ouvrage.

Conseil départemental 13

PI D'ORGON

1 – Identification et localisation

Ouvrage n°: 1306	Date de visite	04/10/16
Base de données : CD13		
Département 13	Commune Orgon	
Voie portée RD7N	Voie franchie	SNCF et canal Alpines
PR 16 ABS	203	
Coordonnées X 864617.61	Y 6301025.32	Conditions hydrologiques NR



2 – Caractéristiques de l'ouvrage

Type:	Pont (viaduc en béton)	Passage inférieur	Dimensions	
	Poutres sous chaussée BA		Largeur (m)	43
	Ouvrage hydraulique et SNCF		Longueur (m)	112.00
	Pas de banquettes ni de trottoir dans l'ouvrage		Hauteur (m)	NR
	Sol stabilisé, avec présence d'enrochements au pied des piles du viaduc, ouvrage du canal des alpines et voies SNCF (ballast)		Travées (nb)	2,00

3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie

Trafic	10072 veh/j	Largeur de la voie	7 m	
		Profil	1 voie	
		Vitesse max (km/h)		90

PI D'ORGON

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

Réseau SNCF et canal des Alpes

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage. Présence d'une clôture en bon état sous l'ouvrage qui empêche l'accès à la voie ferrée, avec portail d'accès.

Conflit avec d'autres fonctions

Circulation SNCF sous l'ouvrage.

Habitats naturels environnement immédiat

Présence du canal des alpes avec petite ripisylve d'un côté et talus autoroutier pentu stabilisé avec enrochement de l'autre côté. La naturalité du site est faible.

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain

Obstacle à la circulation de la faune

Multiplicité des infrastructures, clôtures, talus, enrochements.



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur la petite et moyenne faune (Agrion, Crapaud calamite, Renard, Couleuvre de Montpellier...). L'ouvrage se situe à proximité d'un corridor écologique pour les chiroptères (Murins à oreilles échancrées, Grand Rhinolophe, Petit et Grand Murins...). Secteur identifié comme potentiellement à risque pour les mammifères aquatiques.

6 – Analyse terrain

Ouvrage situé dans un secteur encaissé (voie ferrée clôturée, proximité avec le canal des Alpes et la D7). Le passage est possible sous l'ouvrage. Mais la circulation de la faune est rapidement interrompue par les infrastructures.

Franchissement :

Probable

7 – Objectifs possibles

Pas d'objectif sur l'ouvrage 1306 mais sur un ouvrage ASF à proximité qui permettrait le passage sous la D7 et l'A7 (cf. fiche ASF 1).

8 – Contraintes

Contraintes fortes : l'ouvrage ne présente pas d'intérêt à être amélioré en lui-même (passage possible sous l'ouvrage) d'autant que le passage est rapidement interrompu dans les deux sens par le canal et la route, et qu'un autre ouvrage à proximité fait l'objet de propositions.

9 – Propositions

Priorité: Sans objet

Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. Au niveau de l'entretien : dans la mesure du possible, favoriser la végétation pour rendre la zone plus attractive.

Conseil départemental 13

PI DU CANAL DES ALPINES

1 – Identification et localisation

Ouvrage n°: 1026	Date de visite	04/10/16
Base de données : CD13		
Département 13	Commune Orgon	
Voie portée RD7N	Voie franchie	Canal des Alpines
PR 16 ABS	263	
Coordonnées X 864651.65	Y 6300975.39	Conditions hydrologiques en eau



2 – Caractéristiques de l'ouvrage

Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions	
	Voûte		Largeur (m)	8,95
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m)	10.00
	Pas de banquette ni de trottoir dans l'ouvrage		Hauteur (m)	NR
	Sol revêtu de béton		Travées (nb)	1,00

3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie

Trafic	10272 veh/j	Largeur de la voie	7 m
		Profil	1 voie
		Vitesse max (km/h)	90

PI DU CANAL DES ALPINES

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

Ouvrage situé sous le viaduc de la RD7n. Présence de 2 autres ouvrages hydrauliques à proximité immédiates (dalots, sans banquette) : réseau SNCF ligne PLM et autoroute A7.

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage. Présence d'une clôture à proximité en bon état qui empêche l'accès à la voie ferrée, avec portail d'accès.

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. Circulation SNCF à proximité.

Habitats naturels environnement immédiat

Présence du canal des Alpines avec petite ripisylve d'un côté et talus autoroutier pentu stabilisé avec enrochement de l'autre côté. La naturalité du site est faible.

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain.

Obstacle à la circulation de la faune

Multiplicité des infrastructures, clôtures, talus, enrochements. Canal inaccessible pour la faune terrestre (courant fort, berges abruptes et bétonnées).



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur la petite et moyenne faune (Agrion, Crapaud calamite, Renard, Couleuvre de Montpellier...). L'ouvrage se situe à proximité d'un corridor écologique pour les chiroptères (Murins à oreille échancrés, Grand Rhinolophe, Petit et Grand Murins...). Secteur identifié comme potentiellement à risque pour les mammifères aquatiques.

6 – Analyse terrain

Ouvrage hydraulique bétonné et en eau. La configuration de l'ouvrage ne permet pas d'envisager le rétablissement d'un passage pour la petite à moyenne faune.

Franchissement :

Très peu probable

7 – Objectifs possibles

Pas d'objectif

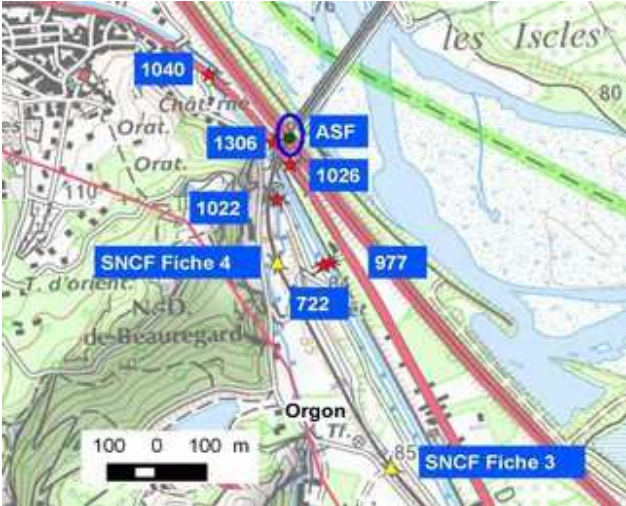
8 – Contraintes

Contraintes techniques (structure de l'ouvrage) et environnementales (secteur encaissé, nombreuses infrastructures bloquantes) sont fortes à très fortes au regard des enjeux (petite à moyenne faune présente).

9 – Propositions

Priorité: Sans objet

Aucune proposition technique au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue.

ASF			
ASF – ouvrage n°1			
1 – Identification et localisation			
Ouvrage n°: ASF 1		Date de visite	
Base de données : aucune		25/10/17	
Département 13	Commune Orgon		
Voie portée A7	Voie franchie nr	Conditions hydrologiques	
PR NR ABS NR		NR	
Coordonnées X	864650 Y	6301034	
			
			
2 – Caractéristiques de l'ouvrage			
Type: Pont Poutres sous chaussée BA Ouvrage SNCF Pas de banquette ni de trottoir dans l'ouvrage Sol revêtu de galets		Dimensions Largeur (m) NR Longueur (m) NR Hauteur (m) NR Travées (nb) NR	
3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie			
Trafic NR		Largeur de la voie NR Profil NR Vitesse max (km/h) NR	
Diagnostic de la transparence écologique des ouvrages d'art – secteur prioritaire du SRCE – Orgon Cavaillon			

ASF – ouvrage n°1

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

En amont de l'ouvrage : canal. En aval : Dignes de la Durance.

Clôture

Clôture type grille en bon état qui longe la voie ferrée.

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage : circulation ferroviaire. A proximité : Canal des Alpines. L'ouvrage présente des traces de Tags et d'occupation humaine.

Habitats naturels environnement immédiat

Falaise présente sur la face ouest de l'ouvrage. Présence de la Durance sur la face est.

Indices de présence de passages

Présence de coulées et d'excréments (probablement chiens). Données collisions relevées à proximité : A7 Sénas, mai 2017 : Renard roux/ A7 Orgon, février 2014 : Buse variable/ Orgon, février 2012 : Faucon crécerelle.

Obstacle à la circulation de la faune

La falaise constitue un obstacle au passage de la faune. Une clôture est présente le long de la voie SNCF. La multiplicité des infrastructures constitue également de multiples barrières (canal des Alpines, voie SNCF, Dignes Durance).



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur la petite et moyenne faune (Agrion, Crapaud calamite, renard roux, blaireau, fouine, Couleuvre de Montpellier...). Le secteur a été identifié comme point potentiellement à risque pour les mammifères aquatiques (loutres d'Europe et Castor d'Eurasie).

6 – Analyse terrain

L'ouvrage est perméable mais demande des améliorations, il est le seul passage existant dans le secteur permettant de franchir l'autoroute.

Franchissement :

Probable

7 – Objectifs possibles

Rendre cet ouvrage attractif et faciliter le passage de la faune au niveau de chacune des infrastructures du secteur (canal, digue, autoroute et réseau ferroviaire) en vue de restaurer une continuité écologique

8 – Contraintes

Contraintes fortes : l'ouvrage débouche sur un secteur complexe, à proximité de l'urbanisation. Une autre contrainte est la fréquentation humaine au niveau de l'ouvrage qui va influencer sur l'efficacité du passage.

9 – Propositions

Priorité:

P2

La partie inférieure de l'ouvrage doit être améliorée : installation de panneaux occultants le long de la voie ferrée, mise en place d'une bande enherbée sur un des côtés de l'ouvrage, gestion de la végétation aux abords.

Conseil départemental 13

PONT SUR CANAL DES ALPINES

1 – Identification et localisation

Ouvrage n°: 1040	Date de visite	04/10/16
Base de données : CD13		
Département 13	Commune Orgon	
Voie portée RD7N	Voie franchie 0	Canal des Alpines
PR 16 ABS		
Coordonnées X 864482.60	Y 6301175.78	Conditions hydrologiques en eau



2 – Caractéristiques de l'ouvrage

Type:	Pont bétonné	Passage inférieur	Dimensions
	Voûte		Largeur (m)
	Ouvrage hydraulique (canal d'irrigation)		Longueur (m)
	Pas de banquettes ni de trottoir dans l'ouvrage		Hauteur (m)
	Sol revêtu terre (non visible sur le terrain)		Travées (nb)
			15,1
			13.00
			NR
			1,00

3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie

Trafic	10072 veh/j	Largeur de la voie	7 m
		Profil	1 voie
		Vitesse max (km/h)	50

PONT SUR CANAL DES ALPINES

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

Ouvrage à proximité immédiate de l'autoroute A7 (clôture) et des habitations.

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage, mais présence de la clôture ASF à proximité.

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité de l'ouvrage : circulation automobile et piétonne, présence d'un délaissé routier ayant usage de parking à proximité.

Habitats naturels environnement immédiat

Ouvrage à côté du village d'Orgon. Présence d'habitations de part et d'autre de l'ouvrage. La naturalité du site est faible.

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain

Obstacle à la circulation de la faune

Sur l'ouvrage : route goudronnée, peu attractive pour la faune.
Sous l'ouvrage : canal infranchissable pour la faune terrestre (courant fort, berges abruptes et bétonnées)



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur la petite faune (Agrion, Crapaud calamite, Hérisson, Couleuvre de Montpellier...). Présence à proximité d'un corridor écologique pour les chiroptères (Murins à oreilles échancrées, Grand Rhinolophe, Petit et Grand Murins...).

6 – Analyse terrain

Ouvrage situé dans un milieu artificialisé et faiblement attractif pour la faune. La probabilité d'utilisation de l'ouvrage par la faune semble faible à nulle. La structure de l'ouvrage ne permet pas d'envisager des aménagements simples.

Franchissement :

Très peu probable

7 – Objectifs possibles

Pas d'objectif

8 – Contraintes

Les contraintes techniques (configuration de l'ouvrage) et de l'environnement (circulation routière avec risque de collision, milieux artificialisés ...) sont fortes au regard des enjeux écologiques (petite faune terrestre).

9 – Propositions

Priorité: Sans objet

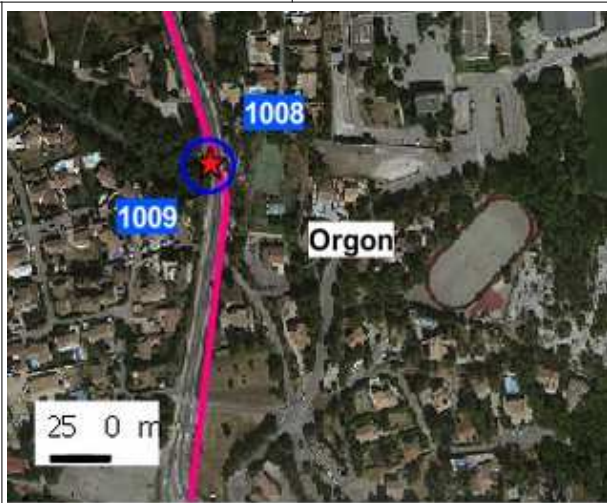
Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. L'amélioration du franchissement du canal des alpines par la faune via cet ouvrage n'est pas pertinente : sa faible largeur et la moindre efficacité des passages mixtes ne permet pas de justifier des travaux. Seules des mesures d'accompagnement sont préconisées : limiter les éclairages, limiter les vitesses, favoriser la végétation permettant de guider la faune vers l'ouvrage.

Conseil départemental 13

PI CANAL DES ALPINES (I)

1 – Identification et localisation

Ouvrage n°: 1008	Date de visite	04/10/16
Base de données : CD13		
Département 13	Commune Orgon	
Voie portée RD26	Voie franchie	Canal des Alpines
PR 0 ABS	240	
Coordonnées X 863339.52	Y 6301657.96	Conditions hydrologiques en eau



non accessible

2 – Caractéristiques de l'ouvrage

Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions	
	Voûte maçonnée		Largeur (m)	11,15
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m)	60,00
	Présence de banquette en béton de chaque côté de l'ouvrage (environ 60cm)		Hauteur (m)	NR
	Sol non visible lors de la visite		Travées (nb)	1,00

3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie

Trafic	4993 veh/j	Largeur de la voie	7 m
		Profil	1 voie
		Vitesse max (km/h)	50

PI CANAL DES ALPINES (I)

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

NR

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage, mais présence d'une barrière bloquant l'accès à l'ouvrage d'un côté

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité : circulation automobile, voie d'accès à parcelles agricoles.

Habitats naturels environnement immédiat

Un seul côté visible : Ripisylve continue, en proximité présence d'habitations. Cet ouvrage constitue un gîte à chiroptères. La naturalité du site est moyenne.

Indices de présence de passages

Pas d'indice de présence relevé lors de la visite mais une pancarte arrêté biotope signale la présence d'un gîte à chiroptères dans l'ouvrage. Collisions relevées à proximité : D26 à Orgon, août 2012 : Blaireau d'Europe (Données LPO)

Obstacle à la circulation de la faune

Présence d'une barrière sur un des côtés de l'ouvrage.
Banquettes étroite en béton.



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Gîte de reproduction pour les chiroptères (site classé par un APPB).

6 – Analyse terrain

Malgré la présence d'une banquette au sein de l'ouvrage, le passage débouche sur une barrière bloquant le passage à tout type de faune terrestre (un seul côté concerné). La présence des chiroptères limite les actions à entreprendre au niveau de l'ouvrage.

Franchissement :

Peu probable

7 – Objectifs possibles

Permettre le passage de la petite à moyenne faune sur les banquettes existantes.

8 – Contraintes

Contraintes fortes : L'aménagement peut entraîner une perturbation ou un risque accru de prédation sur la colonie de chiroptères.

9 – Propositions

Priorité: **P4**

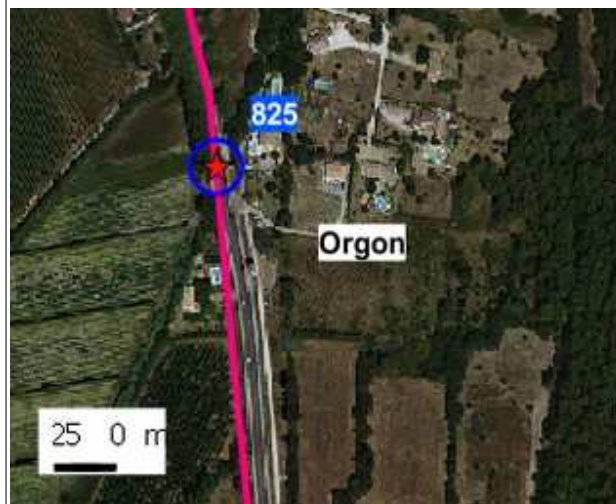
La pertinence d'ouvrir un passage dans la barrière doit être mesurée au vu des risques de dérangement pour les chiroptères.

Conseil départemental 13

PI CANAL DU MOULIN DE ST-ANDIOL

1 – Identification et localisation

Ouvrage n°: 825	Date de visite	
Base de données : CD13	04/10/16	
Département 13	Commune Orgon	Conditions hydrologiques en eau
Voie portée RD26	Voie franchie Canal du moulin de St	
PR 1 ABS	360 Andiol	
Coordonnées X 863075.76	Y 6302712.71	



2 – Caractéristiques de l'ouvrage

Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions	
	Dalle pleine		Largeur (m)	5,03
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m)	6,20
	Pas de banquette ni de trottoir dans l'ouvrage		Hauteur (m)	NR
	Sol revêtu de terre		Travées (nb)	1,00

3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie

Trafic	4993 veh/j	Largeur de la voie	7 m
		Profil	1 voie
		Vitesse max (km/h)	90

PI CANAL DU MOULIN DE ST-ANDIOL

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

Présence de deux autres ouvrages du même type sur la route ;
Un en eau et l'autre asséché de type buse.

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage, mais présence d'une glissière de sécurité

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité :
circulation automobile, voie d'accès à parcelles agricoles.

Habitats naturels environnement immédiat

Cordon de ripisylve et habitation. La naturalité du site est faible.

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain. Collisions relevées à proximité : D26 à Orgon, août 2012 : Blaireau d'Europe (Données LPO). Identification du secteur comme zone de conflit pour les chiroptères (GCP).

Obstacle à la circulation de la faune

Une glissière de sécurité est présente de chaque côté de l'ouvrage. Les pentes enherbées sont abruptes.



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Secteur identifié comme corridor écologique et zone de conflit pour les chiroptères. Enjeux sur la petite faune (Agrion, Crapaud calamite, Hérisson, Couleuvre de Montpellier...).

6 – Analyse terrain

La présence d'une ripisylve continue aux abords de l'ouvrage rend ce dernier attractif pour les chiroptères. La configuration du site et de l'ouvrage rend difficile la réalisation d'aménagements sur l'ouvrage.

Franchissement :

Très peu probable

7 – Objectifs possibles

Pas d'objectif pour l'ouvrage. Objectif d'améliorer le passage et de résorber le point de conflit pour les chiroptères dans le secteur.

8 – Contraintes

Contraintes techniques (structure de l'ouvrage) et environnementales (proximité d'habitations) sont fortes.

9 – Propositions

Priorité: Sans objet

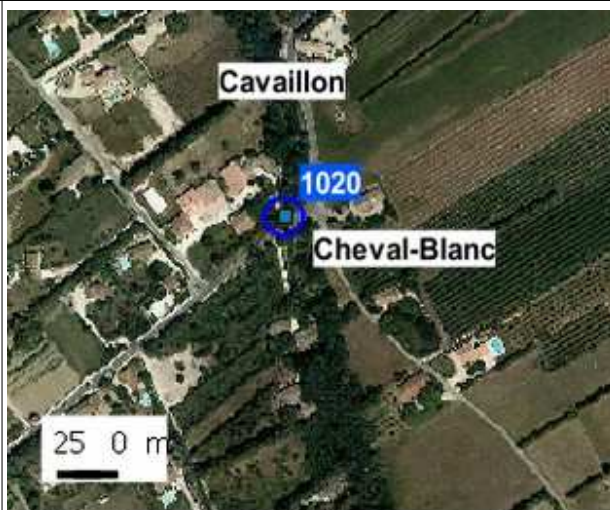
Aucune proposition technique au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue au vu des enjeux et contraintes. Les propositions concernant les abords de l'ouvrage spécifiques aux chiroptères sont faites dans l'étude du GCP.

Conseil départemental 84

OARD31 – 33+950

1 – Identification et localisation

Ouvrage n°: 1020	Date de visite	
Base de données : CD84	04/10/16	
Département 84	Commune Cheval-Blanc	Conditions hydrologiques en eau
Voie portée RD31	Voie franchie Ravin de Loubière	
PR 33 ABS	950	
Coordonnées X 867066,9 Y 6303203,52		



2 – Caractéristiques de l'ouvrage

Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions	
	Dalle de pierre		Largeur (m)	7,5
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m)	6,1
	Pas de banquette ni de trottoir dans l'ouvrage		Hauteur (m)	NR
	Sol revêtu de béton		Travées (nb)	2 (1,20m)

3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie

Trafic	NR	Largeur de la voie	NR
		Profil	1 voie
		Vitesse max (km/h)	50

4 – Environnement de l'ouvrage**Présence d'autres infrastructures**

NR

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité : circulation automobile et piétons (Accès habitations)

Habitats naturels environnement immédiat

Pseudo-ripisylve présente sur un seul des côtés. Routes et habitations. La naturalité du site est faible

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain

Obstacle à la circulation de la faune

Aux abords de l'ouvrage : berges bétonnées. ouvrage présent en périphérie de la ville : proximité avec la route, les habitations.

**5 – Enjeux****Enjeux potentiels**

Enjeux sur la petite faune (Agrion, Crapaud calamite, Couleuvre de Montpellier...).

6 – Analyse terrain

L'ouvrage est localisé dans un secteur non propice au passage de la faune. Ses caractéristiques techniques ne permettent pas d'envisager un aménagement.

Franchissement :

Très peu probable

7 – Objectifs possibles

Aucun objectif

8 – Contraintes

Contraintes fortes : L'ouvrage est situé dans un environnement très contraint et perturbateur. La configuration de ce dernier est également trop contraignantes pour envisager un aménagement.

7 – Propositions**Priorité: Sans objet**

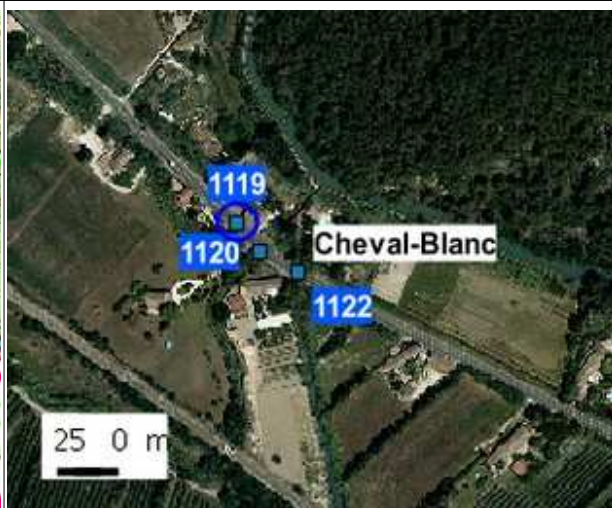
Aucune proposition technique au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue au vu des enjeux et contraintes.

Conseil départemental 84

PONT SUR LE CANAL SAINT JULIEN

1 – Identification et localisation

Ouvrage n°: 1119	Date de visite	
Base de données : CD84	04/10/16	
Département 84	Commune Cheval-Blanc	Conditions hydrologiques en eau
Voie portée RD973	Voie franchie Canal Saint Julien	
PR 13 ABS	784	
Coordonnées X 868278,4 Y 6300643,38		



2 – Caractéristiques de l'ouvrage

Type: NR	Passage inférieur	Dimensions	
NR		Largeur (m)	NR
Ouvrage hydraulique		Longueur (m)	NR
Pas de banquette ni de trottoir dans l'ouvrage		Hauteur (m)	NR
Sol revêtu de terre		Travées (nb)	NR

3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie

Trafic NR	Largeur de la voie NR	
	Profil 1 voie	
	Vitesse max (km/h)	90

PONT SUR LE CANAL SAINT JULIEN

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

Centre de répartition des eaux du canal St-Julien. Ouvrage 1122 et 1120 présent à quelques mètres. Route

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité : circulation automobile et piétons (Accès habitations)

Habitats naturels environnement immédiat

Pseudo-ripisylve présente sur les deux côtés. Proximité de la route et des habitations. La naturalité du site est faible

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain

Obstacle à la circulation de la faune

Berge avec pentes abruptes. proximité avec la route, les habitations.



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur tout type de faune (Agrion, Crapaud calamite, renard roux, blaireau, fouine, sanglier, Couleuvre de Montpellier...). L'ouvrage se situe au niveau d'un secteur identifié comme corridor écologique à restaurer pour relier le Lubéron à la Durance .

6 – Analyse terrain

Les abords de l'ouvrage sont bloquants par la présence d'habitations de part et d'autre et celle de la D973 qui présente un fort trafic. L'ouvrage en lui-même est très peu perméable et non-attractif.

Franchissement :

Très peu probable

7 – Objectifs possibles

Aucun objectif

8 – Contraintes

Contraintes fortes : Les caractéristiques techniques de l'ouvrage rendent difficile la reprise de ce dernier. L'efficacité du passage risque également d'être faible au vu du milieu environnant (route, habitations...)

7 – Propositions

Priorité: Sans objet

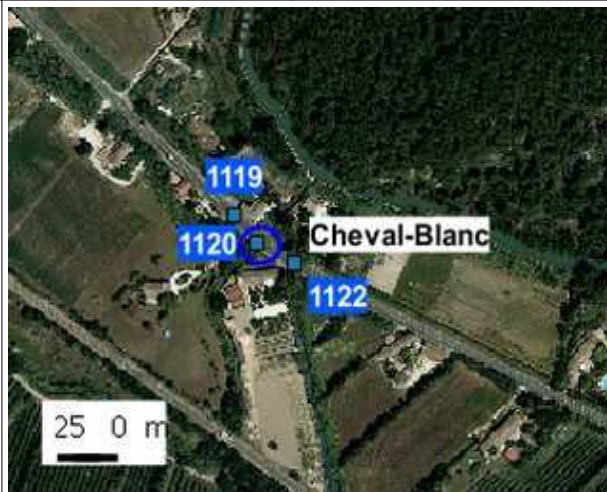
Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. Les propositions concernant les abords de l'ouvrage spécifiques aux chiroptères sont faites dans l'étude du GCP. La possibilité d'aménager un passage plus au Sud (en dehors de la zone d'étude) serait à étudier.

Conseil départemental 84

PONT SUR LE CANAL SAINT JULIEN

1 – Identification et localisation

Ouvrage n°: 1120	Date de visite	
Base de données : CD84	04/10/16	
Département 84	Commune	Cheval-Blanc
Voie portée RD973	Voie franchie	Canal Saint Julien
PR 14 ABS	804	
Coordonnées X	868295,28	Y 6300623,29
Conditions hydrologiques		en eau



2 – Caractéristiques de l'ouvrage

Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions
	Dalle de pierre		Largeur (m)
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m)
	Pas de banquette ni de trottoir dans l'ouvrage		Hauteur (m)
	Sol revêtu de terre		Travées (nb)
			NR
			3 (1,5m)

3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie

Trafic	NR	Largeur de la voie	NR
		Profil	1 voie
		Vitesse max (km/h)	90

PONT SUR LE CANAL SAINT JULIEN

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

Centre de répartition des eaux du canal St-Julien. Ouvrage 1119 et 1122 présent à quelques mètres. Route

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité : circulation automobile et piétons (Accès habitations)

Habitats naturels environnement immédiat

Pseudo-ripisylve présente sur les deux côtés. Proximité de la route et des habitations. La naturalité du site est faible

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain

Obstacle à la circulation de la faune

Berge avec pentes abruptes. proximité avec la route, les habitations.



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur tout type de faune (Agrion, Crapaud calamite, renard roux, blaireau, fouine, sanglier, Couleuvre de Montpellier...). L'ouvrage se situe au niveau d'un secteur identifié comme corridor écologique à restaurer pour relier le Lubéron à la Durance .

6 – Analyse terrain

Les abords de l'ouvrage sont bloquants par la présence d'habitations de part et d'autre et celle de la D973 qui présente un fort trafic. L'ouvrage en lui-même est très peu perméable et non-attractif.

Franchissement :

Très peu probable

7 – Objectifs possibles

Aucun objectif

8 – Contraintes

Contraintes fortes : Les caractéristiques techniques de l'ouvrage rendent difficile la reprise de ce dernier. L'efficacité du passage risque également d'être faible au vu du milieu environnant (route, habitations...)

7 – Propositions

Priorité: Sans objet

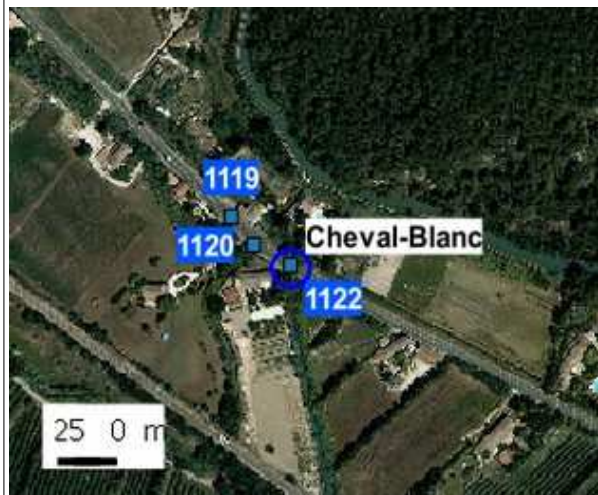
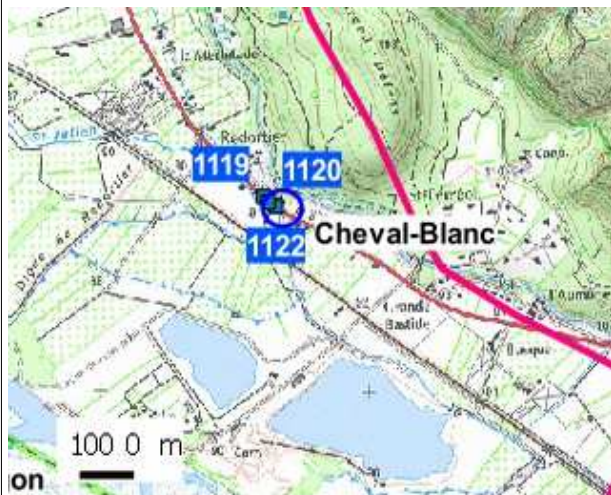
Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. Les propositions concernant les abords de l'ouvrage spécifiques aux chiroptères sont faites dans l'étude du GCP. La possibilité d'aménager un passage plus au Sud (en dehors de la zone d'étude) serait à étudier.

Conseil départemental 84

PONT SUR LE CANAL SAINT JULIEN

1 – Identification et localisation

Ouvrage n°: 1122	Date de visite	04/10/16
Base de données : CD84		
Département 84	Commune Cheval-Blanc	
Voie portée RD973	Voie franchie	Canal Saint Julien
PR 13 ABS	841	
Coordonnées X	868323,15	Y 6300609,01
		Conditions hydrologiques en eau



2 – Caractéristiques de l'ouvrage

Type:	Pont	Passage inférieur	Dimensions
	Voûte		Largeur (m)
	Ouvrage hydraulique		Longueur (m)
	Pas de banquette ni de trottoir dans l'ouvrage		NR
	Sol revêtu de terre		Hauteur (m)
			Travées (nb)
			1 (4,80m)

3 – Caractéristiques de la voie portée / franchie

Trafic	NR	Largeur de la voie	NR
		Profil	1 voie
		Vitesse max (km/h)	90

PONT SUR LE CANAL SAINT JULIEN

4 – Environnement de l'ouvrage

Présence d'autres infrastructures

Centre de répartition des eaux du canal St-Julien. Ouvrage 1119 et 1120 présent à quelques mètres. Route

Clôture

Pas de clôture reliée à l'ouvrage

Conflit avec d'autres fonctions

Usage de l'ouvrage uniquement hydraulique. A proximité : circulation automobile et piétons (Accès habitations)

Habitats naturels environnement immédiat

Pseudo-ripisylve présente sur les deux côtés. Proximité de la route et des habitations. La naturalité du site est faible

Indices de présence de passages

Pas d'indice observé lors de la visite de terrain

Obstacle à la circulation de la faune

Berge avec pentes abruptes. proximité avec la route, les habitations.



5 – Enjeux

Enjeux potentiels

Enjeux sur tout type de faune (Agrion, Crapaud calamite, renard roux, blaireau, fouine, sanglier, Couleuvre de Montpellier...). L'ouvrage se situe au niveau d'un secteur identifié comme corridor écologique à restaurer pour relier le Lubéron à la Durance .

6 – Analyse terrain

Les abords de l'ouvrage sont bloquants par la présence d'habitations de part et d'autre et celle de la D973 qui présente un fort trafic. L'ouvrage en lui-même est très peu perméable et non-attractif.

Franchissement :

Très peu probable

7 – Objectifs possibles

Aucun objectif

8 – Contraintes

Contraintes fortes : Les caractéristiques techniques de l'ouvrage rendent difficile la reprise de ce dernier. L'efficacité du passage risque également d'être faible au vu du milieu environnant (route, habitations...)

7 – Propositions

Priorité: Sans objet

Aucune proposition de travaux au niveau de l'ouvrage existant n'est retenue. Les propositions concernant les abords de l'ouvrage spécifiques aux chiroptères sont faites dans l'étude du GCP. La possibilité d'aménager un passage plus au Sud (en dehors de la zone d'étude) serait à étudier.



[Cerema Méditerranée](#) - Pôle d'activité – 30 rue Albert Einstein – CS 70499 – 13593 Aix-en-Provence CEDEX 3
Tel : 04 42 24 76 76 – mel : DTerMed@cerema.fr

Siège social : Cité des Mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92 803 - F-69674 Bron Cedex - Tél : +33 (0)4 72 14 30 30

Établissement public – Siret : 130 018 310 00313 - TVA Intracommunautaire : FR 94 130018310 - www.cerema.fr